

Actu Vernier

Mai 2014

A la découverte des arbres de Vernier

Suivez un itinéraire au cœur des parcs et lieux de détente de Vernier-Village pour mieux connaître les arbres qui nous entourent.



Ikea, deux ans après

PP. 14-15-16

CFF: travaux sur la ligne
Genève-Bellegarde

PP. 21

Sport pour tous

PP. 38-39

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Ce mois-ci l'*Actu Vernier* vous propose de rester connecté à la nature en vous entraînant sur le sentier d'une promenade dendrologique au cœur de Vernier-Village. Un itinéraire qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine arboré de la ville.

Deux ans après l'ouverture du magasin Ikea à Vernier, prenez connaissance des résultats du bilan faisant suite au projet de motion voté par le Conseil municipal sur les thèmes de la mobilité, l'emploi, l'environnement et la fiscalité (pp. 14-15-16).

Usager des transports ferroviaires? Restez informé des différentes perturbations que subiront les lignes de train Genève-Bellegarde durant l'été (p. 21).

N'hésitez pas à faire appel aux prestations mises à votre service par l'administration et qui sauront vous faciliter la vie: cours de français pour apprendre, améliorer ou vous familiariser avec la langue.

Les invitations à sortir se multiplieront: pourquoi ne pas chiner une bonne trouvaille au vide-grenier des Libellules ou au vide-cave du Lignon? (pp. 30-31).

Les enfants ne seront pas en reste, un tourbillon de fêtes les emportera vers les horizons estivaux et ce dès le 18 juin avec *Viens faire un petit tour à la fête foraine du coin* (p. 27). Pas le temps de descendre du trampoline ou du château gonflable que déjà la fête des Promotions battra son plein le vendredi 27 juin à l'école des Ranches (p. 23).



Yvan Rochat, Pierre Ronget, Maire, et Thierry Apothéloz.

Il vous reste encore un peu d'énergie? Ne manquez pas de célébrer le sport les 14 et 15 juin en vous rendant à la manifestation gratuite *Sport pour Tous* et sa nocturne en musique à la piscine du Lignon (p. 38)! L'occasion de faire connaissance avec une grande variété d'activités sportives que vous pourrez pratiquer toute l'année sur le territoire verniolan.

Votre Conseil administratif:
Pierre Ronget, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat

Edité par l'administration
municipale

Comité de rédaction:
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Valérie Walther-Palli
Line Parmentier

Contact:
communication@vernier.ch
www.facebook.com/VilledesVernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h – 12h et 14h – 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Les mini-chantiers
Délai rédactionnel: 30 mai 2014
Parution: 23 juin 2014

Archives:
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17 300 exemplaires
11 fois par année.
La rédaction décline toute
responsabilité envers le contenu
des articles et des illustrations
dont elle n'est pas l'auteur.
Imprimé par Atar Roto Presse SA,
Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette: Agence Hémisphère



Promenons nous... à Vernier!

Les citoyens sont invités à découvrir la diversité exceptionnelle des arbres qui ornent les parcs et jardins verniolans à travers un parcours ludique et délassant à Vernier-Village. Suivez le guide au cours d'une promenade en compagnie du service des espaces verts.



Le but du service des espaces verts est de mettre à disposition de la population des parcs et des lieux de détente. « Pour les 34 000 habitants que compte Vernier, il est nécessaire de pouvoir s'aérer, d'avoir à proximité de son quartier un petit coin de verdure, et la Municipalité tient à rendre ses équipements publics à portée de chacun », avance Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de l'environnement urbain. Le rôle social d'un espace en pleine nature n'est plus à démontrer. En effet, les langues se délient plus facilement autour d'un pique-nique ou d'un barbecue. Pour inciter la population à mieux connaître les arbres qui l'entourent, la Ville a mis sur pied sa première « promenade dendrologique »

à Vernier-Village, un parcours qui se veut ludique. L'idée est d'en réaliser une par quartier.

Balade à l'ombre du feuillage I Du grec « dendron », la dendrologie est la science de la reconnaissance et de la classification des arbres. Il y a quelques années, la Ville de Vernier a procédé à une étude dendrologique généralisée de son patrimoine arboré. Chacun des quelque 4000 arbres du territoire possède sa fiche signalétique, qu'il se trouve dans un espace public ou privé. Cette dernière sert à surveiller « son état de santé » et permet de s'en occuper le mieux possible. Ainsi, les arbres font partie du patrimoine vert et sont signalés



Code-barres et fiche signalétique | Tous les arbres de la promenade sont étiquetés afin de pouvoir s'y retrouver. La fiche signalétique indique le nom de l'arbre, en latin et en français. Nouvelles technologies obligent, les étiquettes sont équipées d'un « QR code », soit un code-barres constitué de modules noirs disposés sur un carré à fond blanc permettant de charger des données. Muni de votre smartphone ou de votre tablette numérique, vous n'aurez qu'à pointer ce sigle pour faire connaissance avec l'arbre (il faut néanmoins télécharger une application permettant de lire les QR codes, n.d.l.r.). Un site internet vous dévoilera tous ses secrets : d'où il vient, quand il a été importé, sa période de floraison, quel type de sol il affectionne, etc. Si c'est une espèce indigène, vous bénéficierez même de conseils botaniques pour le cultiver dans votre jardin. « C'est une manière un peu plus ludique de présenter les choses et cela intéressera davantage les jeunes, indique Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces verts. Aucun papier ni livre ne sera nécessaire pour effectuer la promenade. » Seul un petit dépliant est édité par la Municipalité pour indiquer le chemin à suivre.

Un arbre vedette | « Afin de faire envie aux promeneurs, nous avons mis en avant sur le dépliant une espèce par parc, précise Jean-Marc Beffa. Ce sera l'arbre phare du lieu, celui à découvrir plus particulièrement. » Ainsi au parc Chauvet-Lullin, c'est l'orme qui a été choisi et à l'école de Vernier-Place, le marronnier à fleurs rouges. D'autres surprises attendent les curieux. Le marronnier, par exemple, que l'on croit fréquemment être une espèce indigène, ne l'est pas. Détrompez-vous ! Il a été importé d'Inde au XVIII^e siècle. Très prisé par les familles fortunées genevoises, il symbolisait la richesse, d'où sa présence importante dans nos jardins. La Ville projette de réaliser d'autres promenades dendrologiques sur le territoire, équipées de bancs. Elles inviteront à la rêverie et au repos, tout en faisant découvrir la flore verniolane à un large public.

Judith Monfrini/Commu'Comm



INFO

Le QR code est un code-barres en deux dimensions qui permet de crypter et de stocker des informations (textes, SMS, liens vers des sites web, des images, des vidéos, etc.).

Pour lire un QR code il vous faut un téléphone de type smartphone, un accès à Internet depuis votre téléphone mobile et une appli-

cation vous permettant de lire les QR codes. Une fois l'application téléchargée sur un site d'applications mobiles, lancez-la et visez un QR code avec l'appareil photo de votre téléphone.

L'application reconnaît automatiquement le QR code et vous permet de voir son contenu sur l'écran de votre téléphone.

à l'inventaire du canton de Genève. Plutôt que de laisser les renseignements dans des classeurs et pour mieux les faire connaître, la Municipalité a décidé de créer une promenade dans le village de Vernier. Le parcours se fait en une boucle : il part du parc Chauvet-Lullin, puis passe par la Mairie, le parc de l'Esplanade, le parc de Poussy, l'école de Vernier-Place, celle des Ranches, la promenade de Peney et débouche enfin sur l'école de Vernier-Village. Les promeneurs peuvent admirer plus de 35 sortes d'arbres différents, qui vont du cèdre de l'Atlas au tulipier de Virginie en passant par le lilas des Indes. Le gage, assurément, de faire un beau voyage !

Hommage à un ancien grand maire

Fulvio Moruzzi est décédé le 21 avril dernier dans sa 81^e année. L'homme avait été Conseiller administratif et Maire de Vernier lors de sa double législature entre 1976 et 1983, avant de prendre les rênes du parti socialiste.



exemple des concerts de musique et de danse contemporaines. » Adversaires politiques, Pierre Ronget concède que les débats ou discussions entre eux « n'étaient pas toujours faciles, mais cela restait un combat d'idées et toujours dans un grand respect ». Le respect, le maître mot. « Nos relations ont toujours été très correctes même lorsque nous étions en désaccord, dit-il encore. Je garderai le souvenir d'un homme extrêmement respectueux. »

Conseillère administrative, Maire de Vernier entre 1991 et 2003 et camarade de parti, Gabrielle Falquet dit de Fulvio Moruzzi qu'il avait « un tempérament de feu ». L'actuelle directrice de l'école des Libellules se souvient également d'un homme « de caractère qui se battait jusqu'au bout pour ses idées ». Pour elle, le magistrat avait « le sens du bien commun. Il était également un leader, un rassembleur et un homme de terrain ». Comme Pierre Ronget, Gabrielle Falquet retient également les actions culturelles qu'avait initiées Fulvio Moruzzi. « Il a permis d'ouvrir la culture à toute la population de Vernier, rappelle-t-elle. Si aujourd'hui, l'offre est aussi riche, c'est beaucoup grâce à lui. »

Actif retraité et employé communal pendant trente ans, Robert Borgis a, lui, travaillé sous ses ordres. « J'étais un grand fan, s'enthousiasme-t-il. Fulvio Moruzzi est l'un des rares politiciens qui a tenu ses promesses électorales une fois élu. » Le responsable du magazine *L'Echo d'Aire-Le Lignon* tient à relever aussi le côté visionnaire que possédait

l'ancien Conseiller administratif. « C'est sous sa législature que la rue du Village a été partiellement transformée en zone piétonne, se souvient Robert Borgis. A l'époque, c'était une première suisse et, croyez-moi, ce ne fut pas facile de convaincre tout le monde. »

Avec une pointe d'humour, l'octogénaire n'hésite pas à comparer Fulvio Moruzzi au général de Gaulle. « Lorsqu'il avait une idée, c'était à l'intendance de suivre et de la concrétiser, rigole-t-il. Un jour, il a souhaité faire venir chanter Jean Ferrat à Vernier, sauf que l'artiste ne donnait plus de spectacles. Il ne comprenait pas que nous ne puissions l'organiser... » Mais pour Robert Borgis, Fulvio Moruzzi était tout simplement et surtout « un grand bonhomme ».

Didier Tischler

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

**mardi 24 juin 2014
à 20h30**

à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9,
1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch/com

Elu une première fois en 1971, Fulvio Moruzzi a siégé d'abord comme Conseiller municipal. Une époque où la population verniolane comptait à peine 22 000 habitants contre près de 35 000 aujourd'hui.

Fulvio Moruzzi a donc été un élu du peuple pendant douze ans. Toutefois, vu la période lors de laquelle il a siégé, ils sont peu nombreux à l'avoir côtoyé politiquement. L'actuel Conseiller administratif PLR, Pierre Ronget, a bien connu Fulvio Moruzzi dans le cadre de son action politique.

« C'était un homme qui faisait preuve d'un enthousiasme permanent, se souvient-il. Il a ouvert des voies, notamment dans le domaine culturel, en proposant par

Grande solidarité des élus pour des projets à vocation sociale

C'est assez rare pour être souligné. Les conseillers municipaux ont accepté, à la quasi-unanimité, sept crédits d'investissements pour des objets visant à améliorer les structures dans des écoles, crèches ou des Maisons de quartier. Montant des investissements: quelque 7,6 millions de francs.

Qui a dit que les élus ne pouvaient pas s'entendre? En ce mardi printanier mais frisquet, les conseillers municipaux ont voté pratiquement comme un seul homme des millions de francs pour sept projets importants pour l'avenir de l'animation sociale à Vernier. Portés par le magistrat en charge des constructions, Yvan Rochat, celui-ci n'a pas pu cacher sa satisfaction à l'égard de cette adhésion, allant même jusqu'à féliciter le Conseil municipal sur Facebook pour sa détermination à soutenir ces projets portés par le Conseil administratif.

Le premier projet voté concerne un crédit d'investissement de CHF 229 000.– pour des travaux de mise en conformité de surfaces destinées à recevoir un groupe HarmoS à l'EVE de Vernier-Village. Concrètement, ce nouveau lieu permettra à la Ville de Vernier d'accueillir plus d'enfants.



Les Libellules font peau neuve

Les deuxième et troisième projets s'inscrivent le cadre global de la rénovation des Libellules. Devant l'immeuble, les travaux se poursuivent et de petites structures, appelées «édicules», sortent actuellement de terre. Ces petites constructions permettront d'y proposer de nombreuses activités. Ainsi, grâce à un crédit de CHF 180 000.– voté ce mardi soir, l'édicule n° 6 accueillera le Centre de quartier des Libellules. Le centre existant, situé à la route de l'Usine-à-Gaz, sera transformé en restaurant à vocation d'intégration professionnelle.

Dans l'édicule n° 4, dont le crédit est de CHF 99 000.–, on trouvera un espace d'exposition. C'est donc le service de la culture de Vernier qui assumera la gestion de cet équipement, permettant ainsi de disposer d'un nouveau lieu où la culture pourra s'exprimer. L'espace mis à disposition servira principalement d'espace d'exposition mais est conçu de telle manière qu'il puisse être utilisé également pour d'autres formes d'expression artistique. Ces édicules devraient être inaugurés à la prochaine rentrée scolaire.

Les vitrages seront changés

Les élus ont également accepté un crédit de CHF 222 000.– pour la rénovation des vitrages de la Maison d'Ivernois, située dans le Vieux-Lignon et dévolue à de nombreuses activités associatives. D'autres travaux sont toutefois nécessaires, ont souligné quelques élus. Ceux-ci seront réalisés plus tard, a précisé Yvan Rochat. Un crédit complémentaire de CHF 322 730.– pour finaliser la réalisation du pavillon de l'enfance de Vernier et du jardin public a aussi été voté.

Des montants plus importants ont encore été approuvés par le Conseil municipal. L'un concerne la réalisation d'une Maison de quartier au chemin De-Maisonneuve 45, à Châtelaine, sur la parcelle n° 2070. Sur cette parcelle existe actuellement une habitation avec un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage, qui a accueilli l'association Brico-Jeunes. Le présent projet prévoit de démolir la bâtisse très vétuste à l'intérieur et de reconstruire une Maison

de Quartier dont le programme consistera à accueillir tant les jeunes que des populations variées à l'occasion d'activités diverses. Son coût est estimé à CHF 2 930 000.– et son ouverture est prévue pour l'automne 2015.

Le dernier crédit adopté par les élus est de CHF 3 690 000.–. Ce montant servira à mettre aux normes et agrandir la cuisine de l'école d'Avanchets-Salève, centre de production de l'ensemble

des repas servis dans les restaurants scolaires de la commune.

Tout comme le magistrat en charge des constructions, le Président du Conseil municipal, Xavier Chillier, s'est félicité de l'engagement de ses collègues et, surtout, de cette solidarité sociale.

Didier Tischler

PROJET SOCIALISTE REFUSÉ

Par le biais d'une motion, les socialistes verniolans souhaitent mettre en place, comme c'est le cas en Ville de Genève, le principe de responsabilité solidaire pour la commune.

Ce principe a un objectif très clair: garantir que les entreprises sous-traitantes mandatées par les entreprises adjudicatrices dans le cadre de ses marchés publics respectent les conventions collectives de travail. Ce dispositif a été rendu possible suite à des accords négociés entre les associations patronales et syndicales. Mais il n'en sera pas de même à Vernier, en tout cas pas dans l'immédiat.

Ce projet, soutenu par les socialistes, a été refusé par 16 voix contre 14 et une abstention. MCG, PLR, Indépendants et une UDC ont estimé que c'était inutile car, selon eux, c'était à l'Etat de remplir les missions de contrôle.

D'autres élus ont considéré que cela engagerait des frais supplémentaires et inutiles pour la mise en place. Minorisés en raison de l'absence de certains élus, socialistes et écologistes ont ainsi essuyé une défaite assez rare pour être soulignée.

D.T.

MUNICIPAL EN BREF

- Pour le groupe MCG, Béatrice Besse et François Ambrosio ont prêté serment. Ils remplacent les deux démissionnaires Olivier Brouty et Gabriel Felligi.
- Les élus ont adopté des modifications apportées au règlement relatif à l'octroi des subventions. Celui-ci est disponible sur le site internet www.vernier.ch
- Les socialistes souhaitent que la commune acquière des toiles de l'artiste Yves Bélorgey représentant les Avanchets. L'idée sera étudiée en commission de la culture.
- La Commune souhaite encourager les jeunes à voter. Dans ce sens, les élus ont accepté une motion qui permettra au Conseil administratif de contacter les responsables de *Easyvote*.
- Le trafic routier sur les routes communales a à nouveau été débattu. Ainsi, le chemin de Crotte-au-Loup devrait subir quelques aménagements.
- Une motion demandant la création d'un parc à chiens de grande surface a été prise en considération et sera étudiée en commission de l'aménagement.

D.T.

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous le

samedi 7 juin 2014 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!
Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

Communications, séances du 25 mars au 8 avril 2014

Autorisations de construire Autorisations délivrées

APAT 6'220 : M^{me} Claire-Antonella Forel
– Installation de capteurs solaires thermiques sur le toit d'un garage – Chemin des Platières 27.

DD 106'402 : M^{me} Katia Cescon – Construction de deux villas mitoyennes, panneaux solaires en toiture et couverts à voiture – démolition d'une piscine – Chemin des Bois-Jaquet 10D, 10E.

DD 104'732 / 2 : Providis SA – Taj Immo SA – Divers – Construction de deux immeubles de logement et garage souterrain, panneaux solaires en toiture – Chemin de la Greube 7-9.

DD 103'493 / 2 : Rockwell SA – (Rénovation et reconstruction partielle de l'Auberge) installation climatisation et ventilation + panneaux solaires en toiture – Avenue de Châtelaine 60-62.

APA 39'492 : Etat de Genève – Création d'une barrière pivotante – Chemin de Poussy 1.

APA 39'403 : Siemens Suisse SA – Pose d'un box pour vélos électriques – Rue du Grand-Bay.

Demandes d'autorisation

DD 106'600 : M. Georges Agoutin – Surélévation de deux immeubles de logements – construction de 24 logements, installation de deux ascenseurs et de panneaux solaires en toiture – Avenue Louis-Pictet 10.

Préavis défavorable compte tenu des éléments suivants:

- Une coordination entre les propriétaires des immeubles sis 6, 8, 10 et 10b avenue Louis-Pictet doit avoir lieu afin de démontrer que la réalisation de nouveaux logements est compatible

avec le nombre de places de parking existantes.

- La Ville de Vernier demande qu'il y ait une confirmation de cette adéquation.
- En aucun cas les espaces verts existants ne doivent être convertis en aire de stationnement.
- Vu l'excellente desserte en transports publics de ce secteur, la Ville de Vernier demande qu'un ratio minimum de places de stationnement soit pris en compte.
- En parallèle à ces projets de surélévation, la Ville de Vernier demande qu'un projet traitant la revalorisation des aménagements extérieurs soit proposé.
- Concernant la surélévation projetée, la Ville de Vernier s'interroge sur la concordance de ce projet – situé en valeur d'alarme selon l'OPB – avec la fiche A20 du plan directeur cantonal 2030 adopté le 20 septembre 2013.
- De plus, le projet présenté prévoit une surface des deux derniers étages qui dépasse la surface bâtie des immeubles existants, générant un impact important sur la perception spatiale du site et les ombres portées qu'ils génèrent.
- Le projet ne respecte pas le préavis communal délivré le 15 janvier 2013 demandant un retrait d'attique en fonction des variantes proposées dans le cadre de l'instruction de cette demande préalable DP 18470.

APA 39'423 : FTI – Installation de containers démontables provisoires – Chemin de Delay 15 - **Préavis favorable.**

DD 105'683 / 2 : Hoirie Guillaume – (Construction de quatre villas jumelles avec parking) modification des parkings – Chemin des Vidollets 67. **Préavis favorable.**

APA 39'621 : FTI – Coopérative Verntissa – Aménagement d'une école de danse

– Chemin Philibert-de-Sauvage 37. **Préavis favorable.**

Parcelles

Chemin de l'Ecu: demande d'exercice du droit de préemption lors de la vente de la parcelle 2717, sise chemin de l'Ecu 19. Le CA renonce.

Chemin De-Maisonnette: demande d'exercice du droit de préemption lors de la vente de la parcelle 280, sise chemin De-Maisonnette 12. Le CA renonce.

Ressources humaines

Correspondants de nuit : le CA procède à l'engagement de quatre correspondants de nuit à 80%, dans le cadre de l'extension du service votée par le Conseil municipal.

Routes

Route du Nant-d'Avril : arrêté du Conseil d'Etat invalidant l'initiative MCG pour la réouverture de la route de Vernier.

Sécurité – APM

Police municipale: le CA procède à l'assermentation de Raphaël Barman, nouvel agent de la police municipale incorporé au sein du corps des agents de la police municipale de Vernier.

Service de la police municipale: le CA, en présence de Jacques Chevalier, responsable de la police municipale, et de Rémy Giacomelli, sergent, procède à la remise de grade de l'appointé Paulo Ribeiro Oliveira.



**UNE
IDÉE D'AVANCE!**

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Fermeture de la route de Vernier – initiative refusée par le Conseil d'Etat

Les chiens aboient, le MCG passe, et si nous remettons l'église au milieu du village!

Certains esprits retors ont la mémoire très sélective voire l'esprit bien chagrin lorsqu'on évoque la fermeture de la route communale de Vernier. Plus précisément, l'initiative lancée par le MCG, soutenue des habitants de tous les quartiers de la commune de Vernier, des Radicaux du PLR, de l'appui du TCS et validée comme il se doit, selon les directives en vigueur par le service des votations de l'Etat de Genève.

Pourtant, notre initiative a été invalidée par le Conseil d'Etat, lequel a utilisé un argumentaire des plus farfelus, notamment, le fait qu'une initiative communale ne pouvait interférer sur une route cantonale. Mesdames, Messieurs du Conseil d'Etat, des Verts, des Socialistes et du PLR des sections communales de Vernier, avez-vous pris la peine de lire notre initiative????

Pour rappel, il est bien stipulé uniquement et seulement d'ouvrir la route communale nommée route de Vernier sur la route du Nant-d'Avril et non pas d'ouvrir à la circulation une route cantonale. Il est vrai que pour nos adversaires politiques, responsables de ladite fermeture, il est plus facile aujourd'hui de venir aboyer tout et son contraire en lieu et place d'assumer leur cacophonie dénoncée par plus de 3200 habitants de la ville de Vernier. Fort de cette initiative et du ras-le-bol populaire exprimé, le MCG est heureux d'apprendre que le Conseil administratif va enfin entrer en matière afin d'étudier les possibilités d'aménagement pour ouvrir à nouveau la route de Vernier aux résidents et bordiers. Pour rappel, le Conseil d'Etat est intervenu sur demande de votre ancien Maire Thierry Cerutti, lequel l'a invité à venir constater ladite aberration mise en place par les conseillers administratifs Yvan RoCHAT (Verts), Thierry Apothéoz (PS) et Pierre Ronget (PLR). Le Conseiller d'Etat en charge de la mobilité a déclaré vouloir ouvrir la route communale de Vernier en direction de la ville dans les plus brefs délais afin de mettre un terme à cette saga ubuesque.

Il est bon de rappeler que sans la sagacité et pugnacité du MCG ainsi que du soutien exprimé des citoyens que jamais nous avons laissé cette injustice pour les résidents de Vernier. Sans cela, il est à parier que la route de Vernier serait aujourd'hui fermée définitivement par le Conseil administratif en place.

Vous le dites, le MCG l'organise et fait ce qu'il dit, il concrétise vos promesses et ses engagements. Vous en doutez, encore une fois nous le prouvons une fois de plus avec l'affaire de la route de Vernier : la démocratie directe soutenue par un parti fort est une force de proposition.

Zones bleues – Zones payantes

Après une consultation auprès des associations d'habitants et les commerçants (lesquels?) de Vernier-Village, le diagnostic de notre administration a amené à la solution suivante, acceptée par la majorité de votre Conseil municipal hormis notre groupe :

- La mise en place d'une zone bleue macaron, c'est-à-dire de passer les places blanches illimitées en places bleues limitées à 89 minutes, avec des dérogations pour les habitants et pour les entreprises, moyennant le prix d'un macaron (CHF 200.-/an pour les habitants, CHF 400.-/an pour les entreprises).
- Mise en place de poches de stationnement blanches payant avec limitation à 90 minutes pour les places de parc situées **en face de l'ancienne Mairie** et celles le **long des commerces de la route de Vernier**, le parking communal de la **Via de Coisson**, ainsi que le **parking du boudrome**.
- Mise en places blanches limitées à trois heures.

Si dans l'absolu, le MCG n'est pas contre la mise en place d'une zone bleue macaron, il n'est pas envisageable d'installer des zones payantes au sein de notre village, a fortiori aux abords des commerces.

Notre prochain **Conseil Administratif Populaire** (CAP) se déroulera le :
29 mai 2014 dès 19h30

Restaurant Au Verger, avenue Henri-Golay 8, 1219 Châtelaine

Le MCG est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect!

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Le PLR approuve la politique du Conseil administratif (comptes 2013)

Une fois de plus, la commune enregistre un excédent de recettes. Le PLR constate que cet excédent de revenus d'environ 5 millions de francs est le fruit d'une excellente gestion tant du Conseil administratif et que de l'administration qui ont bien maîtrisé les charges de fonctionnement.

Le PLR tient à souligner que ce résultat positif a été atteint malgré la dépense de 8 millions de francs engagée pour assurer en 2013 l'assainissement de la caisse de retraite des employés communaux ! La politique volontariste du Conseil administratif a également permis de réduire la dette communale d'environ 6 millions.

Ainsi le programme de législation défini par le Conseil administratif est respecté, puisque la dette est en diminution depuis 2011 et la politique voulue par le PLR est accomplie.

Cependant, malgré les bons résultats enregistrés, le PLR renouvelle sa demande au Conseil administratif de rester vigilant lors de l'élaboration du budget 2015, que ce soit pour les comptes de fonctionnement que pour les investissements ! Il estime indispensable de développer une analyse de tous les postes au budget et de s'interroger sur la pertinence de leur pérennité.

De plus le PLR réitère sa volonté politique, déjà formulée les années précédentes, à savoir qu'une réflexion approfondie soit menée incluant toutes les possibilités de diminuer la dette, voire d'envisager une réduction éventuelle des impôts communaux. Le PLR considère que la diminution de la dette reste prioritaire et se réjouit d'autant de cette première étape dans cette direction.

Lors de la séance du Conseil municipal du 12 mai, le PLR a accepté les comptes 2013 tels que présentés par le Conseil administratif, car ce dernier est rigoureux dans la gestion des deniers communaux.

Monique Mattenberger
Conseillère municipale PLR

Le coin du municipal

La maison de quartier « CHABAL » verra le jour à « Crozet-Châtelaine » d'ici à 2015 et pourra ainsi offrir tout un panel d'activités à ses habitants.

Le PLR a adhéré à ce projet en l'appuyant en séance de commission et en votant en séance plénière un crédit de CHF 2 930 000.-!

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier
Case postale 374
1219 Châtelaine

courriel : plr-vernier@bluewin.ch



Le parti socialiste de Vernier demande des services publics communaux ouverts le samedi matin !

Pour une administration ouverte à toutes et tous ! Le 15 mars 2014, nous avons déposé une motion au Conseil municipal demandant que soit étudiée la possibilité d'ouvrir les principaux guichets de l'administration les samedi matin (par exemple : cohésion sociale, réception de la Mairie, service des écoles et location, police municipale, état civil).

Aujourd'hui, en effet, de plus en plus de personnes travaillent à temps plein et ne peuvent dès lors que difficilement se rendre auprès d'une administration qui est ouverte uniquement aux heures de bureau. La présence d'un service public fort et accessible est une nécessité dans une ville comme la nôtre dont beaucoup d'habitantes et habitants connaissent des difficultés sociale ou économique.

En Suisse comme à l'étranger, d'autres collectivités publiques ont déjà mis en œuvre des horaires d'ouverture similaires, à la grande satisfaction des citoyennes et citoyens, parce qu'elles répondent à un vrai besoin de proximité et d'efficacité.

Le parti socialiste de Vernier sera néanmoins très attentif à ce que l'application de cette mesure ne se fasse pas au détriment des collaboratrices et collaborateurs de notre administration, qui donnent déjà beaucoup à la collectivité. Il s'agira donc de trouver des mesures qui permettent de garantir des conditions d'emploi satisfaisantes pour toutes et tous, tout en développant un service public à disposition du plus grand nombre. La présence au plus près des problématiques des Verniolanes et Verniolans doit être une priorité pour notre commune !

Le MCG refuse de protéger les employé-e-s des entreprises mandatées par la ville de Vernier !

A notre grande surprise, le MCG – qui aime à souligner sa fibre sociale – a refusé la motion que nous avons déposée visant à lutter contre la sous-enchère salariale au sein des entreprises avec lesquelles travaille la Ville de Vernier. Il s'agissait pour le Parti Socialiste de reprendre un accord pourtant validé par l'Union patronale et les syndicats du canton pour s'assurer que les partenaires économiques auxquels notre collectivité fait appel offrent des conditions de travail décentes à leurs employé-e-s. Que la droite s'y oppose, nous pouvons le comprendre. Nous le comprenons en revanche moins de la part d'un parti qui prône à cor et à cris la protection des travailleuses et des travailleurs de ce canton ! Curieusement, le MCG en Ville de Genève a accepté la même motion sans faire autant d'histoires...

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

www.psvernier.ch

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email : staub.martin@gmail.com



Printemps prometteur

S'intéresser à la vie civique grâce à *Easyvote*

Les jeunes citoyens participent moins aux votations et élections que leurs aînés alors même que c'est leur avenir qui est en jeu. Pour changer cette situation, la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ) encourage les jeunes à voter grâce au projet *Easyvote*. Ce projet consiste à offrir aux jeunes une brochure informant sur les objets fédéraux et cantonaux soumis à la votation. Des explications sont aussi mises à la disposition du public sur Internet. Par ce biais, il est aussi possible de recevoir un message d'alerte afin de ne pas manquer les prochaines votations.

Les explications données par *Easyvote* informent de manière simple, compréhensible et sont politiquement neutres. Les textes sont rédigés par des jeunes pour les jeunes sur la base des documents officiels. Lors des votations du 18 mai, neuf cantons, 223 communes et 60 écoles sur toute la Suisse ont offert la possibilité à leurs jeunes entre 18 et 25 ans de comprendre les enjeux grâce à la brochure *Easyvote*. Malheureusement, Genève tarde de son côté.

Easyvote, c'est un site Internet et, lors de chaque scrutin, la publication d'une brochure qui informe de manière simple, compréhensible et politiquement neutre sur les objets de votation. Les textes sont rédigés par des jeunes pour les jeunes sur la base des documents officiels. De nombreuses communes, mais aucune genevoise, offrent la brochure à leurs jeunes âgés de 18 à 25 ans. Les retours sont positifs et l'expérience mérite d'être étendue. L'UDC a toujours été attachée à promouvoir l'esprit civique et le projet d'*Easyvote* y contribue. Notre motion demandant à Vernier de soutenir *Easyvote* a été adoptée à l'unanimité avec en prime un amendement demandant que le projet soit présenté par l'Association des communes genevoises à son assemblée générale. Toutes les communes pourraient ainsi adhérer au projet. Reste à persuader le canton de les soutenir dans leurs efforts, voire même à offrir à l'ensemble des citoyens l'accès à *Easyvote*. C'est ce que l'UDC a également initié par voie de motion au Grand Conseil. Espérons qu'un large soutien amène un traitement rapide et une réponse positive du canton.

Forgez vous-même votre opinion

Les explications prodiguées par les jeunes pour les jeunes sont aussi de nature à intéresser l'ensemble des électeurs. Pour s'en persuader, il suffit d'aller consulter le site easyvote.ch lors des prochaines votations.



Vernier pour la Charte des jardins

La Charte des jardins est connue comme un outil à fort potentiel pour motiver ou renforcer des actions en faveur de la biodiversité au niveau des particuliers. Depuis cette année, les communes sont aussi invitées à s'engager en devenant partenaire du Programme Nature en Ville lancé le 9 avril par le canton de Genève. Sensible au patrimoine naturel dont nous profitons tous et soucieuse que l'engagement de notre commune soit reconnu, l'UDC a déposé une motion en espérant qu'elle soit votée par tous en mai et que Vernier soit reconnue comme une des premières communes partenaires.

Pour les ordures ménagères au container

Cohabiter avec la nature, c'est aussi accepter que des animaux sauvages se promènent dans nos rues et s'intéressent à ce qu'on y laisse. Ainsi, déposer les sacs d'ordures à même le sol la veille du ramassage, c'est prendre le risque de retrouver la chaussée jonchée de déchets. Un piteux spectacle auquel on assiste de manière récurrente à Vernier-Village. Pour éviter un surcroît de travail à la voirie, l'UDC a déposé une motion en espérant que l'ensemble des partis acceptent que les ordures ménagères soient déposées dans des containers, comme les déchets verts.

Christina Meissner,
Députée et Conseillère municipale

Ikea Vernier : qu'en est-il après deux ans d'activités ?

Le Conseil municipal a voté un projet de motion demandant un rapport d'activités du magasin Ikea à Vernier. Les thèmes abordés sont : la mobilité, l'emploi, l'environnement et la fiscalité. Après audition des personnes concernées, les résultats sont désormais publiés.



L'ouverture en septembre 2010 d'un grand magasin de meubles Ikea à Vernier a suscité de nombreuses réactions au sein de la population genevoise et verniolane. Des positives et des plus négatives. Il y avait bien sûr ceux qui étaient contents de ne plus avoir à aller jusqu'à Ikea Aubonne ou ceux qui se réjouissaient de la création d'emplois générée par cette ouverture. D'autres ont émis des craintes par rapport à l'impact sur le trafic de la route de Vernier.

En outre, les autorités municipales, en tant que propriétaires d'une partie

du terrain où se trouve Ikea, ont posé plusieurs conditions à la chaîne d'ameublement suédoise, telles que la priorité à l'engagement de personnel verniolan.

Afin de voir si ces directives ont été respectées, le groupe des Verts de Vernier a déposé un projet de motion lors de la séance du Conseil municipal de juin 2013 : « Ikea : deux ans d'activités qu'en est-il ? »

La motion acceptée, les résultats de l'enquête ont été présentés devant l'hémicycle le 15 avril dernier. Voici les questions abordées :

- **Trafic :** les charges identifiées dans l'étude d'impact – en moyenne 5200 véhicules par jour – sont-elles effectivement réalisées ? Le dispositif de fluidification du trafic entre Ikea et l'autoroute prévu initialement a-t-il dû être adapté à la réalité ?
- **Emploi :** comment a évolué le partenariat entre Ikea et le service de l'emploi de la Ville ? Combien de demandeurs d'emploi ont été engagés ? Combien y travaillent encore aujourd'hui et quelle est la nature du partenariat entre Ikea et la Commune ?

- **Suivi environnemental :** quels indicateurs ont été retenus ? Que donnent les premières mesures ?
- **Aspect financier :** quel est l'apport financier d'Ikea au ménage communal ? Qu'en est-il de l'usage des surfaces de bureau de 5000 m² destinées à recevoir des activités à haute valeur ajoutée ?

Trafic : pari réussi Sandrine Lejeune, ingénieure à la Direction générale des transports (DGT), a été auditionnée par la commission extraordinaire « toutes commissions réunies » pour répondre aux questions concernant la mobilité aux abords d'Ikea. Premièrement, il ressort que les engagements pris par l'entreprise suédoise concernant la livraison des marchandises par voie de chemin de fer, la construction d'une voie de desserte spécifique, la régulation des entrées et sorties du parking ou le plan de mobilité, ont été respectés.

La DGT mentionne également que les visiteurs d'Ikea viennent davantage en transports en commun que ce qui était prévu. De même que la génération du trafic individuel motorisé est plus faible que dans les estimations. En effet, la circulation induite sur le trafic global par le magasin est inférieure à 10 %. En moyenne, il y a 3000 véhicules par jour qui utilisent le carrefour des routes du Nant-d'Avril et de Pré-Bois au lieu des 5000 escomptés. Si l'on peut s'en réjouir d'un point de vue écologique, pour certains commissaires, cela pose des problèmes de logistique, les feux de circulation ayant été réglés pour une charge plus élevée. « Les heures de pointe de trafic d'Ikea ne coïncident pas avec celles du réseau routier, explique Thierry Messenger, directeur de la Direction régionale Lac-Rhône de la DGT. Le trafic en lien avec Ikea est linéaire en semaine sur la journée et le véritable pic se situe le samedi après-midi. De plus, on enregistre la semaine plus de 4000 véhicules par heure qui franchissent le carrefour aux heures de pointe du soir, ce qui rend négligeable, à ce moment-là, le trafic en lien avec Ikea, qui est d'environ 200 véhicules, soit 5 % du trafic à ce

carrefour. » Ainsi, la DGT estime qu'il n'est pas nécessaire de modifier le réglage des feux à l'angle des routes du Nant-d'Avril et de Pré-Bois, d'autant plus que cela se ferait au détriment de la route de Pré-Bois et donc de la progression des transports collectifs.

Dans l'ensemble, les promesses faites ont donc été tenues. « Il n'en reste pas moins que le dispositif mis en place entraîne, comme prévu, des retenues importantes de trafic de part et d'autre du secteur, soit avant le pont de la Savonnière et sur les routes de Vernier et du Nant-d'Avril, précise le Conseiller administratif Yvan Rochat. De tels effets ont un impact sur notre territoire, notamment en rendant la zone industrielle des Batailles impropre à certaines implantations d'activités générant du trafic ou en contraignant fortement le carrefour route de Vernier et route du Bois-des-Frères. Tant qu'un site propre pour les transports publics et une halte RER à Châtelaine n'auront pas été créés, la construction de logement peinera dans le secteur. »

Emploi : Verniolans à l'appel Le volet de l'emploi a suscité de nombreuses réactions de la part de la commission. En effet, Ikea s'était engagé à embaucher en priorité des Verniolans de concert avec les services sociaux de la Municipalité. Avec un taux de chômage élevé au niveau cantonal et la situation de la commune qui est la plus précarisée du canton, les élus attendaient ce rapport au tournant. Carin Hammer, responsable des ressources humaines (RH) chez Ikea, ainsi que Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale de Vernier et son collègue Florian Kettenacker, délégué à l'emploi, ont tenté de répondre aux nombreuses questions des conseillers municipaux.

Tout d'abord, le mode de collaboration entre Ikea et la Ville de Vernier a changé : les objectifs quantitatifs d'emploi prévus à la base ne sont plus d'actualité. Aujourd'hui, c'est le qualitatif qui compte. L'engagement massif de locaux n'a pas permis au service de l'emploi de Vernier, ni aux RH d'Ikea, d'avoir un recul nécessaire sur la qualité des dos-

siers. C'est pourquoi, aujourd'hui, il y a peut-être moins d'employés verniolans, mais les candidatures soutenues par la Commune sont étudiées plus profondément afin d'éviter des renvois ou des mauvaises surprises.

Cependant, une question reste sur toutes les lèvres : combien de Verniolans travaillent actuellement chez Ikea ? Selon le service de presse de l'entreprise, 25 % des employés du magasin habitent Vernier. Un chiffre datant de janvier 2014. Une augmentation par rapport à septembre 2013, où l'effectif verniolan était de 23 %. Autre point sujet à polémique : la part d'employés frontaliers. A l'ouverture du magasin des personnes d'Ikea France ont été engagées par manque de personnel qualifié. Qu'en est-il aujourd'hui ? Un chiffre qu'Ikea n'a pas communiqué.

Il faut néanmoins saluer le travail fait avec l'entreprise suédoise. « Les échanges dans le domaine de l'emploi se sont étendus, constate le Conseiller administratif Thierry Apothéloz. La collaboration est désormais pérenne et s'étend aux postes à repourvoir tout au long de l'année ainsi qu'aux places d'apprentissage. Ce partenariat « gagnant-gagnant » a donné des idées à d'autres, notre objectif étant de renforcer les relations économiques avec les entreprises locales pour favoriser le retour à l'emploi. »

Environnement : du bleu, du jaune, mais surtout du vert !! Qui dit trafic dit environnement. Ikea s'est donc engagé à assurer un suivi auprès des services cantonaux concernés, ainsi qu'auprès du Conseil administratif. « On peut tout de même déplorer le fait que l'expérience Caddie Service à Ikea n'a pas pu être pérenne, ajoute Yvan Rochat. Malheureusement, le dispositif était peu adapté à un tel magasin. Il faut néanmoins saluer le travail entrepris pour inciter le personnel à venir travailler par d'autres moyens que les transports individuels motorisés. Tout en rappelant que c'est grâce à la politique d'engagement de personnes vivant à proximité du magasin que l'on a diminué avec

certitude le nombre d'employés ayant besoin de leur voiture. Enfin, la participation d'Ikea au réaménagement de la halte RER de Vernier ainsi qu'au projet des « Vélos en libre service » sont autant d'engagements très positifs ».

Fiscalité à élucider L'aspect financier est à l'heure actuelle le plus flou du dossier. L'audition de Stéphane Marcuzzo, responsable financier chez Ikea Vernier, et Jean-Claude Stevan, secrétaire général adjoint de la Ville de Vernier, a permis d'éclaircir quelques points, mais pas tous. En effet, il est difficile de donner des informations précises en matière de fiscalité sur ce que rapportent les emplois créés par Ikea, et sur l'impôt payé par l'entreprise : « Si nous connaissons le résultat de la taxe professionnelle, puisque c'est un impôt communal, il n'en est pas de même pour les impôts prélevés par le canton, tant sur Ikea que sur ses employés, explique le maire Pierre Ronget. Les chiffres ne sont pas communiqués par les services financiers cantonaux. »

Par ailleurs, l'implantation d'activités à haute valeur ajoutée dans la zone supérieure du bâtiment d'Ikea n'a pas encore eu lieu. La Municipalité avait fait cette demande afin de com-

penser la faible valeur ajoutée des activités de la marque. Stéphane Marcuzzo explique que le dossier est traité depuis le siège zurichois et ce de façon prioritaire depuis une année environ. En effet, si Vernier accuse des pertes, c'est aussi le cas d'Ikea. Mais quant à savoir à qui vont être affectés ces bureaux, il va falloir attendre que le géant suédois avance sur le dossier.

Réussir le pari de l'intégration professionnelle pour les chômeurs verniolans et de la politique environnementale pour une entreprise générant un fort flux de trafic, tout en améliorant les recettes fiscales de Vernier, tels étaient dès le début les enjeux liés à l'arrivée d'Ikea pour le Conseil administratif. Après quasiment trois ans d'activités, un constat globalement positif peut être tiré. Mais l'implantation d'Ikea nécessite un suivi exigeant afin que les succès ne fassent pas tomber dans l'oubli les efforts que doivent renouveler Ikea, le Canton et la Ville de Vernier afin de surmonter les difficultés qui persistent.

Sofia Droz/Commu'Comm

CADDIE SERVICE

Caddie Service est une association à but non lucratif fondée en mai 2007 grâce à un partenariat public-privé entre les communes, les commerçants et les institutions sociales du canton de Genève. Elle propose un service de livraison à domicile ou au bureau, en vélo électrique muni de remorque pour les achats effectués dans certains commerces.

Ce service permet d'œuvrer dans les trois pôles du développement durable :

- L'environnement par la limitation du trafic et la promotion de la mobilité douce ;
- Le social par le renforcement des liens sociaux et par une activité d'insertion socio-professionnelle ;
- L'économie locale par la promotion des services et commerces de proximité.

Depuis novembre 2013, les habitants de Vernier peuvent désormais profiter de ce service au centre commercial de Balaxert, grâce notamment au soutien financier de la Ville de Vernier.

INFO

Horaires d'accueil

Lundi – Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 9h à 18h

Horaires de livraison

Lundi – Vendredi de 10h* à 18h45*
Samedi de 9h* à 17h45*

Tél. 022 796 11 31

*premier départ et dernier départ du centre commercial de Balaxert



Une école et des logements à Châtelaine-Concorde

La Ville de Vernier et la société Privera Construction Management SA organisent un concours afin d'aménager le secteur L du quartier de Châtelaine-Concorde selon des critères de durabilité et de qualité élevés. Une exposition des projets aura lieu du 3 au 14 juin 2014.



Vue du secteur L du quartier de Châtelaine-Concorde qui fait l'objet d'un concours.

L'avenue de l'Ain, l'avenue d'Aire et les voies ferrées des CFF forment un périmètre communément appelé « quartier de la Concorde ». Ce dernier se trouve sur le territoire de la Ville de Genève et de la Ville de Vernier.

Le PDQ Concorde est divisé en sept secteurs à densifier (A, C, D, F, L, M et T), le secteur L formant un triangle situé entre l'avenue de l'Ain, l'avenue Henri-Golay et la rue Jean-Simonet.

L'Etat de Genève a mis en consultation au mois de décembre 2010 un plan directeur de quartier : « le PDQ Concorde », visant à développer ce périmètre en renouvelant son parc immobilier et en créant de nouveaux équipements publics (halte RER, écoles, salle de spectacle, Maison de quartier, etc.). L'amélioration de l'aménagement paysager ainsi que la mobilité ont été pris en compte.

Pour une surface de 11 957 m², treize concurrents ont imaginé des projets visant à réaliser une école primaire de 16 classes, 180 logements, 6000m² de surfaces d'activité et un parking d'environ 450 places. Le processus s'inscrit dans un concept

de développement durable qui favorise notamment les aménagements paysagers et la mobilité.

L'ensemble des projets présentés pourra être consulté au travers de l'exposition qui se tiendra du 3 au 14 juin au Forum Faubourg, rue des Terreaux-du-Temple à Genève.

INFO

Exposition des projets

Forum Faubourg
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Arrêts TPG
Simon-Goulart, Coutance, Isaac-Mercier

Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi : 11h – 19h
Samedi : 10h – 17h

Petite enfance : l'offre se développe

La Ville de Vernier est très active dans le domaine de la petite enfance. De nouvelles places de crèches seront ouvertes à la rentrée et d'autres sont prévues pour les années à venir.



Vernier a municipalisé les institutions de la petite enfance en l'an 2000. L'offre, gérée par la Commune, s'est étendue, elle compte aujourd'hui quatre crèches, trois jardins d'enfants, une halte-garderie, un accueil adultes-enfants et une structure d'accueil familial de jour. Seulement, la demande dépasse l'offre, comme dans tout le canton. Vernier y répond tant bien que mal et inaugure de nouvelles places pour ses très jeunes habitants.

Objectif ouverture A l'heure actuelle, la Ville de Vernier compte 301 places en crèche, 57 en jardin d'enfants et 14 en halte-garderie. Pas moins de 600 enfants fréquentent ces établissements chaque semaine (une place ne correspond pas forcément à un enfant, tous n'étant pas inscrits à temps complet).

Aussi, avec ses 150 employés, le service de la petite enfance est le plus grand de la Ville et il ne cesse de croître. Cet été, 15 nouvelles places seront inaugurées à l'Espace de vie

enfantin (EVE) de Vernier-Village, permettant de recevoir une vingtaine d'enfants. Cependant, la liste d'attente affiche actuellement plus de 400 demandes. La Municipalité poursuit donc ses projets d'ouverture. En 2015, un jardin d'enfants de 17 places verra le jour aux Libellules. En 2016, c'est un étage supplémentaire qui sera construit sur la crèche des Libellules, en partie subventionnée par les Services industriels genevois (SIG). Un agrandissement qui permettra la création de 52 nouvelles places : 35 seront destinées aux Verniolans et 17 aux employés des SIG. En outre, le Conseil municipal a voté en mai 2013 un crédit d'étude pour la construction d'une crèche de 30 places à Châtelaine. La faisabilité du projet n'est à l'heure pas arrêtée, mais nous espérons un démarrage du chantier rapidement.

Côté accueil familial de jour, quatre nouvelles places complètent l'offre depuis le début de l'année. Au total, il y a 26 places qui permettent d'accueillir 56 enfants. Deux places supplémentaires sont prévues pour 2015.

Une problématique complexe Vu la liste d'attente, il est facile d'imaginer que beaucoup de parents peuvent se sentir déçus. Mais il faut aussi savoir que le manque de places n'est pas la seule donnée du problème. La demande varie en fonction de l'âge. En effet, chez les tout-petits, l'attente est longue alors que chez les plus grands, dès 3 ans environ, l'attribution se fait plus rapidement. Par ailleurs, les parents doivent plus ou moins patienter selon les modes de garde. Les crèches sont très sollicitées pour leur accueil continu. Cependant, les mamans de jour, qui sont encadrées par le service de la petite enfance, offrent aussi une garde tout au long de la journée et présentent une solution intéressante pour les familles.

La situation est complexe et Vernier applique une politique stricte en matière d'admission. Les dossiers sont traités par groupes d'âge. Les attributions se font toujours à plusieurs employés pour un maximum de transparence. Les parents qui travaillent ont une priorité en crèche. Les familles vivant une situation sociale délicate peuvent être prioritaires pour un accueil.

Sofia Droz/Commu'Comm



INFO

Service de la petite enfance
Route de Vernier 178
1214 Vernier

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.vernier.ch/fr/petiteenfance

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

La petite enfance est un service communal. Les inscriptions pour l'accueil familial de jour et les diverses institutions se font via un formulaire qui existe en plusieurs langues. On peut se procurer le document à la mairie, au service de la petite enfance ou sur le site de la commune*.

Il est conseillé d'inscrire son enfant déjà durant sa grossesse. En outre, les petits sont accueillis à partir de la fin du congé maternité jusqu'à l'âge d'entrée à l'école.

Les inscriptions se font tout au long de l'année et les attributions entre mars et juin. Il faut néanmoins renouveler sa demande tous les trois mois.

*Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Aux habitants du chemin de la Muraille

Depuis le lundi 12 mai 2014, la Ville de Vernier entreprend des travaux de réaménagement des voiries sur le chemin de la Muraille et le parking de la piscine du Lignon, cela afin d'offrir un meilleur espace public.



Depuis le lundi 12 mai et jusqu'à fin juillet 2014, les travaux se déroulent sur le chemin de la Muraille et le parking de la piscine du Lignon, sans incidence sur le régime de circulation (circulation unidirectionnelle maintenue). Les accès riverains et piétons sont maintenus en tout temps durant la totalité des travaux. Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus extrême prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour la circonstance.

La direction du chantier compte sur la compréhension et la patience de tous et, d'avance, les en remercie.

INFO

Service du génie civil
Rue du Village 1, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 50

Direction des travaux (EDMS Ingénieurs SA)
Tél. 022 884 84 84

Travaux sur la ligne Genève - Bellegarde, les usagers verniolans concernés !

Contexte général L'augmentation constante du nombre de voyageurs dans l'arc lémanique, mais également l'état vieillissant de certaines installations, ont amené les CFF à entreprendre d'importants travaux de modernisation de l'infrastructure ferroviaire dans le canton de Genève, travaux pour lesquels les CFF vont investir quelque 290 millions de francs jusqu'en 2016. Cela, en plus des montants destinés à la transformation de la gare de Genève Cornavin et à la future liaison Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse (F), le CEVA. A terme, cette véritable cure de jouvence servira également au futur RER franco-valdo-genevois, ainsi qu'aux raccordements aux lignes à grande vitesse. Ces travaux concernent les lignes au départ de Genève en direction de l'aéroport, de La Plaine et de la Praille.

La SNCF et les CFF vont interrompre le trafic ferroviaire sur la ligne Genève-Bellegarde du 15 juillet au 24 août 2014.

Les travaux se dérouleront 7/7 jours et 24/24 heures durant toute la période d'interruption.

Les travaux suivants seront réalisés :

- modification des voies à Châtelaine afin d'augmenter la capacité des trains sur Genève
- modernisation des installations de sécurité entre Genève et Bellegarde avec le remplacement des signaux français par des signaux suisses sur le territoire suisse.
- reconstruction de la caténaire entre Genève et Bellegarde avec un changement de tension : on passe du 1500 V au 25 000 V
- réalisation d'un passage inférieur pour piétons à La Plaine
- réalisation d'un nouvel abri voyageurs sur le quai 2 à Vernier
- introduction du nouveau train appelé « Flirt France »
- mise en service de la nouvelle sous-station électrique à Verbois qui alimentera la nouvelle caténaire entre Genève et Longeraie

Service de substitution Le service de remplacement de certains trains par des bus prendra de l'envergure lors de l'interruption totale du tronçon Genève - Bellegarde.

Interruption totale du tronçon Genève - Bellegarde du 15 juillet au 24 août 2014

Liaison Genève - Bellegarde

- Tous les trains seront supprimés** en trafic international entre Genève et Bellegarde.

Liaison La Plaine - Genève

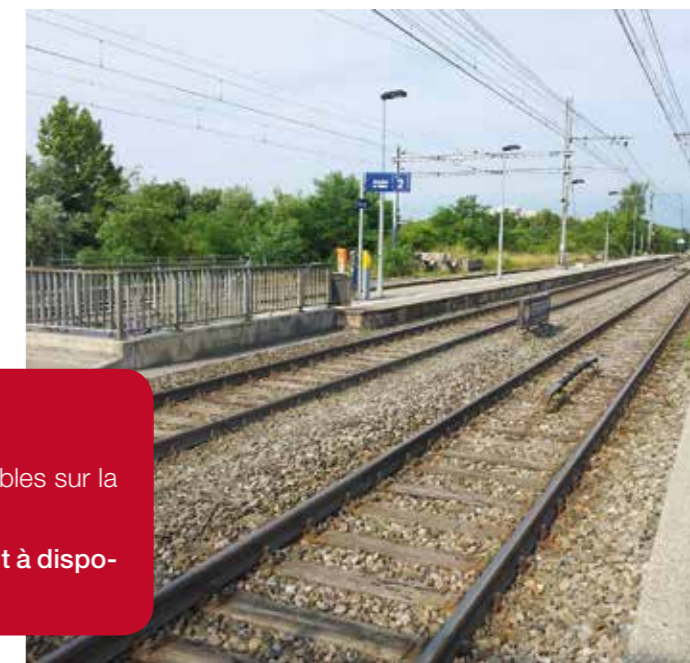
- Tous les trains seront supprimés** en trafic régional (RER) entre La Plaine et Genève.
- Un service de bus, toutes les trente minutes du lundi au samedi et toutes les heures le dimanche, sera affrété.

Liaison Genève - Paris

- La liaison Genève - Paris (TGV Lyria) sera réduite à trois aller-retours par jour, avec une déviation par Vallorbe.

Le trafic « Méditerranée » (Genève - Marseille/Nice/Montpellier) sera réduit à deux liaisons par jour et les trains remplacés par des bus entre Genève et Bellegarde.

Le trafic TER Grenoble - Lyon sera remplacé par un service de bus entre Genève et Bellegarde (F) respectivement Saint-Julien-en-Genevois (F).



INFO

Les concepts et horaires de substitution sont disponibles sur la page www.cff.ch/geneve2014

Une Hotline gratuite, 0800 22 00 11, est également à disposition des voyageurs.

Canicule = solidarité et vigilance avec les plus vulnérables !

La Ville de Vernier vous invite cette année encore à être solidaire avec vos proches et vos voisins, afin d'éviter qu'une personne isolée et âgée ne soit en danger en cas de chaleurs importantes.



En cas de fortes chaleurs:

- Boire de l'eau régulièrement
- Se protéger de la chaleur
- Refroidir son environnement
- Rester en contact

Pour toute information:

Service de la cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70
(lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h).

IMAD: les personnes qui reçoivent des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile sont automatiquement contactées par ce service en cas de canicule.



Les signaux d'alarme qui doivent vous faire réagir en cas de fortes chaleurs:

- Température du corps élevée (+ 38° C)
- Pouls rapide
- Fatigue, faiblesse
- Maux de tête, crampes musculaires
- Troubles du sommeil
- Bouche sèche
- Confusions, vertiges, désorientation
- Nausées, vomissements, diarrhées

Dans ces cas, il faut agir rapidement: appeler un médecin et rafraîchir la personne!



CERTIFICATS DE VIE OU D'EXISTENCE: DÉSORMAIS SANS RENDEZ-VOUS

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Il n'est désormais plus nécessaire de prendre rendez-vous afin de l'établir, il suffit de se présenter au bureau de l'état

civil aux heures d'ouverture: de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité. Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

Fête des Promotions

Vendredi 27 juin l'incontournable fête des Promotions clôturera la fin de l'année scolaire en rassemblant les élèves des écoles primaires verniolanes autour de divers spectacles et activités à l'école des Ranches.

Programme

- **18h30** Cortège dans la rue du Village avec les écoles et les autorités de la Ville de Vernier
- **19h45** Pipes and drums
- **20h10** Démonstration de danse par le groupe Hip Hop Danse Jeunes du Lignon
- **20h40** Fanfare AMR
- **21h10** Spectacle de magie par Ghislain Walter
- **21h40** Fanfare municipale de Vernier
- **22h** Bal avec l'orchestre Trio Imagine

Divers stands de restauration et buvette seront tenus en majorité par les sociétés communales. Le point de rencontre est à côté de la scène.

De nouvelles animations

Accrobranche, jeux en bois traditionnels grandeur nature, «la ferme des animaux», châteaux gonflables, sculpteurs de ballons.

INFO

Service de la culture

Tél. 022 306 07 80 bus 6, 19, 28
culture@vernier.ch arrêt Vernier-Ecole

En cas de mauvais temps: tél. 1600 rubrique 1 dès 17h



Vos polices ...



... à vos côtés !

**ALERTE**

**FAUX PLOMBIER - FAUX POLICIER –
FAUSSE ASSISTANTE SOCIALE – ETC.**

➔ **Si un inconnu sonne à votre porte,**

N'OUVREZ PAS !

➔ **En cas de doute,**

N'HÉSITEZ PAS, APPELEZ LE 117 !

Pour tout renseignement,
vous pouvez appeler le **022 427 81 11**
de la police cantonale ou le **022 306 06 55**
de la police municipale



www.ge.ch/police



Hyren : embarquement musical pour *Wonderland*



© EF-Figle

Hyren, artiste verniolan d'origine brésilienne, nous présente aujourd'hui son nouvel EP : *Wonderland*. Auteur compositeur interprète autodidacte, c'est à 16 ans qu'est venue sa passion pour la musique. Dès lors il a travaillé sans relâche à devenir un artiste à part entière.

En suivant les conseils de Alain Morisod (producteur, musicien) Hyren a su aiguïser son style et créer son propre univers au fil des ans. C'est en enchaînant les scènes en Suisse romande qu'il s'est forgé son image d'artiste unique en son genre.

Ses influences pop (Placebo, Owl City, Gossip, Lana Del Rey, Indochine) en font un artiste unique aux mélodies accrocheuses et aux textes originaux mêlant histoires d'amour, science-fiction et contes fantastiques. Après avoir arpenté de

nombreuses scènes avec son premier album *L'homme en noir et blanc*, Hyren vous revient aujourd'hui avec son nouvel univers 100 % anglophone, dont le single *Wonderland* qui vous transportera dans l'univers envoûtant et unique de l'artiste. Ne manquez pas le 15 juin la sortie de son clip *Lost Dream* !

www.facebook.com/hyrenmusic
www.hyren-music.com

AMBIANCE JAZZ À LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 21 juin
10h30 – 12h

Tout public
Apéritif offert
Entrée libre

Bibliothèque des Avanchets
022 306 07 96
bibava@vernier.ch

À l'occasion de la fête de la musique, le quatuor *Prohibition's Groove* vous convie à une séance de prêt en musique jazz à la bibliothèque.

Venez découvrir l'univers musical de l'Amérique des années 1920!



Tous droits réservés

Concours de dessin

Le P'tilibus fait peau neuve

Chers habitants, vous avez sûrement déjà croisé le P'tilibus! Conduit par des bénévoles, son but est de transporter tout Verniolan qui a des problèmes de mobilité en raison de son âge ou de sa santé, pour aller à l'hôpital, chez le médecin, faire une course. La prestation couvre tout le canton pour la modique somme de CHF 5.-/2h.

Depuis quelques semaines, le P'tilibus a subi une belle toilette: il est maintenant d'un blanc immaculé... et n'attend plus qu'un nouveau logo!

Cette fois-ci, c'est à vous que le P'tilibus demande un service!

Vous habitez la commune? Vous êtes doué en dessin ou en graphisme? Qu'importe l'âge, qu'importe le style! La seule contrainte est de faire apparaître le mot «P'tilibus».

Vous pouvez envoyer vos propositions de logo d'ici au **30 juillet 2014** au service de la cohésion sociale.

N'oubliez pas de joindre vos coordonnées, car le gagnant du concours recevra un **bon cadeau de CHF 150.-** valable dans tous les commerces de Balaxert!

A vos crayons, le P'tilibus compte sur vous!

INFO

Service de la cohésion sociale
Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70
cohesion-sociale@vernier.ch

Pour faire appel au P'tilibus:
Tél. 079 558 98 04
les lundi, mercredi, vendredi
de 14h à 16h



MONDIAL 2014

L'association «Tous Ensemble» présente le projet: Mondial 2014.

Du 12 juin au 13 juillet

Venez assister en direct aux matchs de foot du Mondial 2014 diffusés place du Lignon sur un écran géant. Buvette, restauration, animations.

Contact: xsolutions1219@gmail.com



Deux générations d'artistes exposent

Louis Gustave Bettoni et sa petite fille Melissa exposent leurs tableaux à la Maison Chauvet-Lullin.

Louis Bettoni, d'origine italienne, est un peintre autodidacte né en 1925. Il est arrivé à Genève en 1951, il vit depuis longtemps aux Avanchets.

Une exposition généreuse!

Louis Bettoni n'expose pas seulement ses tableaux: il souhaite offrir ses œuvres aux visiteurs qui seront touchés par son travail!

La petite-fille de l'artiste, Melissa, 22 ans, est aussi passionnée de peinture: son grand-père vous

propose de découvrir cette autre manière de s'exprimer avec des couleurs et une toile!

Cette exposition est réalisée par le service de la culture en collaboration avec le Réseau Seniors Vernier, service de la cohésion sociale.

Lieu d'exposition:

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57
1214 Vernier



Horaires: vendredi 20 juin de 18h à 20h30 (vernissage), samedi 21 juin de 14h à 18h, dimanche 22 juin de 14h à 18h

LA MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON VOUS PROPOSE SON LOT D'ACTIVITÉS ESTIVALES EN PLUS DE SES ACTIVITÉS ORDINAIRES...

Grillades

Tout public, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
Les mardis **20 mai** et **3 juin** et le mercredi **18 juin** à l'occasion de la fête de fin d'année des mercredis.
De 19h à 22h le gril est allumé par nos soins, venez avec vos grillades, vente de salades à prix d'ami.

Fête de fin d'année «Viens faire un tour à la petite fête foraine du coin»

Mercredi 18 juin dès 14h

Pour les enfants: trampoline, château gonflable, crêpes, mini-train fantôme...

Soirée grillades tout public jusqu'à 22 h.

Accueil Quartier

Du 30 juin au 11 juillet et **du 18 au 22 août.**

Accueil tout public et deux sorties par semaine (enfants et préados). Programme détaillé prochainement sur notre site internet.

Mini Camp au lac de la Beunaz

Du 15 au 17 juillet

Pour les jeunes de 10 à 15 ans.

Nuitées sous tipis, activités aquatiques et sportives.
Formulaire d'inscription disponible sur notre site Internet.

Centre aéré d'été de la Ville de Vernier

La MQAL participe à l'organisation du centre aéré avec trois autres Maisons de Quartier de la Ville de Vernier.
Infos <http://centreaere.mqal.ch>



Maison de Quartier d'Aire - Le Lignon
Chemin Nicolas Bogueret 12 bis, 1219 Aire
tél. 022.970.06.90 - fax 022.970.06.91
www.mqal.ch - info@mqal.ch

Cours de français et intégration à Vernier

Apprendre, améliorer, se familiariser avec la langue française, partager des moments sympatiques entre Verniolans en abordant des situations quotidiennes et concrètes. C'est ce que nous proposons aux personnes non francophones vivant à Vernier, à travers des cours de français donnés par des professionnels.

La rentrée 2014-2015 aura lieu le lundi 15 septembre. Deux niveaux de cours seront proposés : débutant et intermédiaire. Le prix est de CHF 100.- pour l'année.

Les cours auront lieu, selon le niveau, de septembre 2014 à juin 2015, les lundis et mardis de 18h30 à 20h au Centre de Quartier Balexert.

Intéressé ? Inscrivez-vous sans plus tarder et ce **jusqu'au 15 juin** en contactant le service de la cohésion sociale.

Cours donnés en partenariat avec l'Université Ouvrière de Genève (UOG).

TEST DE NIVEAU

Jeudi 30 juin

Centre de quartier de Balexert

Avenue de Crozet 31, 1219 Châtellaine

Pré-inscriptions obligatoires par téléphone au service de la cohésion sociale.

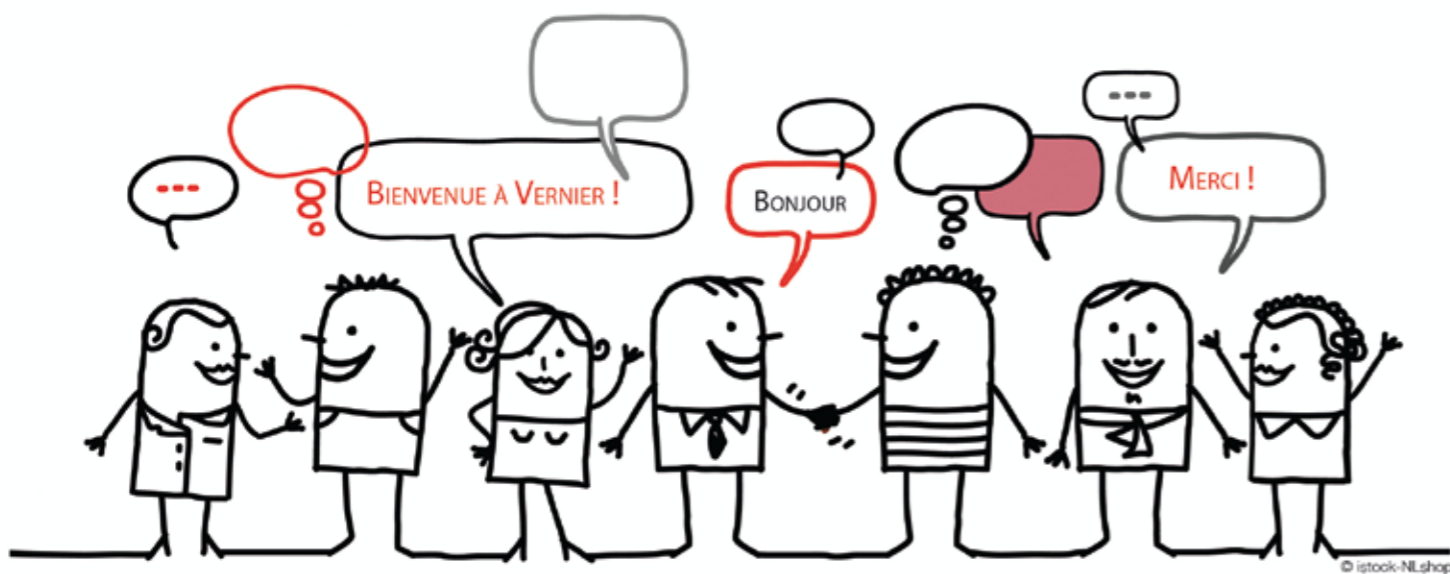
INFO

Service de la cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtellaine

Tél. 022 306 06 70

cohesion-sociale@vernier.ch



ANNONCES GRATUITES

A vendre:

- Piano Clavinova Yamaha, 550.- Cuisinière électrique Bosch CHF 250.- Meuble télé deux étagères noir et argenté, CHF 50.- table basse couleur bois clair 50.-
Tél. 076 215 07 76

Les jolies colonies de vacances

Votre enfant va partir en camp, colonie de vacances ou classe verte ? voici quelques livres pour les aider... et vous rassurer !



Vacances au camp
de M. Pottie et D. Nielandt

Lucas le petit écureuil ne veut pas aller au camp de vacances. Le camp' ce n'est pas marrant ! En fait' Lucas n'est pas très rassuré à l'idée de partir tout seul' sans ses parents. Mais ceux-ci insistent. Et ils ont raison. Dès le premier jour' Lucas se fait de nouveaux amis.

Il découvre comme c'est amusant de dormir sous la tente et de faire des jeux d'équipe dans les bois. Quand il rentre à la maison' Lucas a plein de choses excitantes à raconter à ses parents !

Dès 3 ans



Lili part en camp de vacances et Max part en classe verte de D. de Saint Mars et Serge Bloch

Les héros préférés des 7-12 ans partent, eux aussi, sans leur famille et ce n'est pas toujours facile... Sur l'autonomie, la vie en groupe et la découverte des autres.



La provision de bisous
de Zou de M. Gay

Zou le petit zèbre part en colonie de vacances. Il est très triste car il sait que les bisous quotidiens de son père et de sa mère vont lui manquer. Ses parents le rassurent et lui confectionnent un sac de provisions de bisous qui renferme une surprise.

Dès 3 ans



Prune et la colo d'enfer
de S. Vidal

C'est une première pour Prune, ses parents ont décidé de l'envoyer en colo. Elle ne voit pas du tout ça d'un bon œil. Elle va devoir se passer de ses deux « zanimaux », de ses copains, elle a la trouille des bruits, la nuit (mais chut ! ça, elle ne l'a dit à personne)... Bref, ce départ, c'est un cauchemar... Mais finalement, cet enfer de colo a fini par devenir une colo d'enfer ! Vivement l'année prochaine !

Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le **Catalogue en ligne des Bibliothèques de la Ville de Vernier**: www.vernier.ch/biblio
Inscription et prêts gratuits !



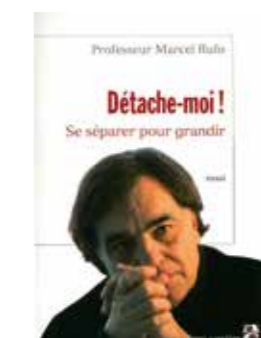
L'été en tente double
de J.-L. Luciani

Mutique à la suite d'un choc émotionnel, Léo passe l'été dans une colonie de vacances. Malgré son silence, il s'intègre au groupe, notamment grâce à Eve, une fille très sociable qui lui redonne confiance en lui.

Quand le moniteur propose aux enfants une grande randonnée couronnée par une nuit de bivouac, Léo accepte sans hésiter.

Dès 10 ans

Et pour les parents...



Détache-moi ! Se séparer pour grandir de M. Rufo

L'auteur explique que pour bien grandir l'enfant doit apprendre à se séparer des personnes et des objets qu'il affectionne : ventre maternel, nounou, jouet, doudou, etc. Toute séparation est une épreuve dont il doit sortir grandi. Il décrit en quoi consiste le métier de parents dans ce processus de détachement menant à l'autonomie.

Vide-Cave 2014



L'Association des locataires de la Grande Tour vous invite au «**Vide Cave 2014 – 4^e édition**» qui aura lieu de **9h à 17h le dimanche 1^{er} juin** sur l'esplanade entre les deux Tours du Lignon. Le coût de l'inscription est de CHF 2.–, accompagné d'une caution de CHF 10.– pour la mise à disposition d'une table. Vos réservations doivent nous parvenir **avant le mercredi 28 mai** :
- par courrier: ALGT - Case Postale 82 - 1219 Le Lignon
- par téléphone: 022 796 50 40
- par mail: algt.lignon@gmail.com

Au plaisir de vous accueillir nombreux! Le Comité de l'ALGT

« Joyeux Dimanches! »



Le prochain repas aura lieu le:

dimanche 15 juin à 12h15
au Centre de Quartier du Lignon
(derrière l'église catholique de l'Epiphanie)

Une participation de CHF 7.– au minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79.

Attention, le nombre de places est limité!

Atelier de résolution non-violente des conflits

Tout le monde vit des conflits et chacun a sa façon de les traiter. Par la communication non violente nous trouverons les mots adéquats pour désamorcer le conflit et permettre une solution au problème favorable à chacun et chacune. Nous utiliserons pour cela un nouveau langage enseigné par Marshall Rosenberg, un psychologue américain qui a donné des cours en Suisse que j'ai suivis.

Samedi 14 juin de 14h à 18h à la Maison de Quartier Aire-Le Lignon, Nicolas Bogueret 12 bis
Renseignements et inscriptions (tarif CHF 20.–):
Michel Monod, tél. 022 796 86 60
mmonod@genevalink.ch

Samaritains de Vernier

La prochaine collecte de sang aura lieu le:

mercredi 4 juin
de 15h30 à 19h30

école de Vernier-Place
Route de Vernier 200
1214 Vernier

www.samaritains-vernier.ch
www.facebook.com/samaritainsdevernier



Récupération des déchets

Les prochaines levées auront lieu:

Encombrants: mardis 3 et 17 juin

Métalliques: jeudi 5 juin

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00.

Vide-Grenier des Libellules

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux-ses dans le préau de l'école des Libellules et dans le parc des Libellules!

Samedi 31 mai de 9h à 18h

- Animations diverses
- Stands de nourriture et de boissons
- Participation gratuite et sans inscriptions
- Mise à disposition de tables sur place le jour même

Le vide-grenier aura lieu par tous les temps!

Préau de l'école des Libellules

Bus 9 et 51

Arrêt « Usine-à-Gaz » (Route de l'Usine-à-Gaz 16, 1219 Châteline)

Renseignements: service de la cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châteline

Tél. 022 306 06 70

cohesion-sociale@vernier.ch



MQJR Châbal

Dimanche 15 juin de 10h à 13h

Brunch du printemps (sur le mode repas canadien: chacun apporte de quoi garnir la table) – Tout public

Mardi 17 juin de 19h à 22h

Repas interculturel Pérou – Tout public (sur inscription)

MQJR Châbal

Avenue de Crozet 39 – 1219 Châteline

Tél. 022 797 00 67 – mqjr.chabal@fase.ch



A la MACAV

Du 2 au 27 juin 2014

Tournage sur bois

« Au tour et Alentour... Le Retour »

par François Delay, Enzo Bellemo, Paolo Rigo, Paul Baldacci, Blaise Vuillaume et Jean-Claude Christinat

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: tél. 079 401 01 90

Activités durant les vacances d'été

▪ **Enfants: du 30 juin au 22 août 2014**

Un accueil libre pour les 5 à 12 ans a lieu les lundis, mardis, mercredis et vendredis, **de 9h à 11h30 et de 14h à 18h**, vendredis fermeture à 17h.

Le jeudi, le Jardin Robinson est en sortie avec les enfants inscrits à la semaine au repas de midi.

Le prix est de CHF 40.–/semaine/enfant pour les repas de midi et la sortie hebdomadaire, l'inscription se fait sur place et doit être payée pour être confirmée.

▪ **Ados: du 30 juin au 11 juillet 2014**
et du **11 au 22 août 2014**

Selon programme à consulter sur place.



Fête accordéon schwytois

Jeudi 19 juin de 17h à 18h

C'est la fête

à la bibliothèque de Châteline!

Avec l'Amicale de l'accordéon schwytois de Vernier
Tout public – Apéritif offert – Entrée libre.

Avenue de Châteline 81 – 1219 Châteline
Renseignements: tél. 022 306 07 97

Concours *racontez-nous...* un échange de bon voisinage entre les générations

La solidarité avec vos voisins : une idée qui vous parle ? C'est sûr : vous avez déjà donné ou reçu un coup de main d'un voisin ou d'une voisine ! Quel souvenir en gardez-vous ? Et si on inventait de nouvelles manières de s'entraider entre générations ?

meilleures idées ! Tous les moyens sont bons : récits, poèmes, bandes dessinées, photos, dessins...

A gagner : 5 bons d'achat de CHF 100.- et 5 de CHF 40.- valables pour le centre commercial de Balexert.



Vos expériences, vos témoignages, vos idées, vos rêves nous intéressent ! **Participez à notre concours** en nous présentant vos plus belles actions, vos

Comment participer ? Ecrivez ou réalisez votre témoignage. Remplissez la fiche-concours ci-dessous et envoyez-nous le tout !

Renseignements : Service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70, seniors@vernier.ch

Ce concours, organisé par la Ville de Vernier, est gratuit et ouvert aux habitants de la Ville de Vernier à l'exception des collaborateurs des services municipaux et de leurs familles. Une seule participation par personne est acceptée. La volonté de fraude avérée ou la tentative de tricherie démontrée sera sanctionnée par l'interdiction de participer au concours. Les participants autorisent

toute vérification concernant leur identité et leur domicile. Toute participation notamment incomplète, illisible, avec des coordonnées inexactes ou envoyées après la date limite de participation sera considérée comme nulle. Les gagnants seront avertis par écrit, les prix ne sont pas convertibles en espèce ni échangeables contre toute autre dotation. Aucune correspondance

ne sera échangée. La participation au concours entraîne l'acceptation du présent règlement. Le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier tranchera souverainement toute question relative à l'application du présent règlement ou toute question qui viendrait se poser, non réglée par celui-ci. Ces décisions seront sans appel.

FICHE-CONCOURS À RETOURNER AVANT LE 16 JUIN 2014

Qui êtes-vous ?

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Email :

Quelle expérience souhaitez-vous partager ?

Quelle action aimeriez-vous réaliser ?

Date : Signature :

Coupon à retourner avant le 16 juin 2014 à l'adresse suivante : Ville de Vernier, Concours voisinage, service de la cohésion sociale, délégation aux seniors, CP 520, 1214 Vernier (ou écrivez-nous à seniors@vernier.ch). Les gagnants seront contactés personnellement en juin 2014. **Une seule participation par personne.**

Une maison pour Moliba

Une maison pour Moliba est un spectacle élaboré par le service de la petite enfance : mis en scène et joué par des membres des équipes éducatives, il traite de la différence, de la solidarité et de la persévérance. Plus de 700 enfants de 2 à 6 ans de la Ville de Vernier y ont assisté !



Moliba, petite fille africaine, va quitter sa maman et son village pour partir à la recherche du Sage. Ce dernier doit lui donner l'autorisation de construire une maison pour elle. En chemin, elle va rencontrer un éléphant, une poule et une chèvre. Chacun d'eux a un petit souci. La poule a un problème de plumes qui ne poussent pas, la chèvre ne sait pas bêler et l'éléphant n'a que deux minuscules petites défenses.

Moliba emmène ses nouveaux compagnons avec elle jusque chez le Sage. Après chaque rencontre, elle chante une chanson pour se donner du courage.

Mais, en chemin, elle rencontre aussi la méchante dame qui va lui donner du fil à retordre pour pouvoir continuer son chemin. Avec l'aide de ses nouveaux compagnons, elle arrive à se sauver et

à rejoindre le Sage. L'histoire se termine au village par une grande fête à laquelle tous ses amis sont conviés.

Ce conte de quête rythmé, gai et chaleureux d'une durée d'environ 30 à 45 minutes, a été mis en scène et joué par des membres des équipes éducatives des EVE Libellules, Lignon et Vernier.

L'accompagnement musical a été assuré par des musiciens et une chanteuse. Les enfants de toutes les crèches verniolanes ont été invités ainsi que ceux des degrés élémentaires des écoles de la commune. En outre, quelques classes sont venues de Versoix, d'Onex et de Meyrin !

Afin de permettre aux enfants de vivre pleinement le spectacle, nous avons joint à notre invitation, un livre et un CD.

Ils ont eu l'occasion d'écouter l'histoire et d'apprendre les chansons avant de participer aux représentations. Nous avons apprécié la participation active des enfants aux moments des chants.

L'équipe a eu beaucoup de plaisir à jouer ce spectacle et à vivre des moments forts d'échanges et de partage avec les jeunes enfants du public. Mais aussi entre collègues des diverses institutions. Une centaine d'adultes ont également eu le plaisir d'assister au spectacle.

Chacun de nous, enfants et adultes, avons vécu une belle aventure ! Chacun est reparti chez lui avec des mélodies plein la tête. A refaire !

Christine Steimer
Co-directrice à l'Eve des Libellules

Les journalistes de l'école des Ranches nous présentent « Bien vivre ensemble »

Le mardi 12 novembre 2013, l'établissement des Ranches a organisé la journée du « Bien vivre ensemble ». A cette occasion deux équipes de journalistes juniors ont sillonné les classes afin de nous faire partager cet événement au travers d'un article rédigé par leurs soins.

Le comité d'organisation a choisi ce thème pour que tous, grands et petits, apprennent à mieux se connaître, à collaborer, s'entraider et à partager. Tous les élèves et tous les adultes de l'établissement, ainsi que certains parents disponibles ce jour-là, ont participé à cette journée. A 8h, nous nous sommes tous retrouvés sous le préau couvert. Les enseignants nous ont donné à chacun un badge avec un dessin d'animal. Nous nous sommes rassemblés selon notre animal en formant des groupes d'environ 15 élèves de la 1P à la 8P.

Le chef de groupe a reçu un horaire de la journée et nous sommes partis dans notre premier atelier. Chaque élève a participé à un atelier le matin et à un atelier l'après-midi. Chaque atelier était dirigé par deux adultes. Ils attendaient les élèves dans les classes, dans les couloirs, dans la salle de gymnastique ou encore dans la buvette.

Voilà les différents ateliers que nous avons pu choisir :

- cuisine : création de tartines et de salades de fruits
- ribambelles : découper et décorer des personnages se donnant la main
- rythmique : création d'une chorégraphie sur une chanson

- paroles et musique : création d'une mélodie pour accompagner les paroles
- théâtre : jouer des sentiments (joie, peur, etc.)
- affiches : création selon une technique imposée (collage, fusain, pop-up, peinture, brou de noix, néocolors) et à partir de phrases comme « J'apprends à respecter les autres »
- totem : création de totems avec des objets recyclés
- fresque : création d'une fresque sur un mur de l'école
- reportage : élèves responsables de prendre des photos dans les différents groupes.

A 15h, nous nous sommes tous retrouvés dans le préau pour partager et manger un grand goûter préparé par les élèves de l'atelier cuisine.

Nous avons vraiment passé une super journée. Un vendredi de fin novembre, nous avons invité nos familles à venir dans l'établissement pour admirer nos travaux. Nous étions très heureux de pouvoir leur montrer tout ce que nous avons fait durant cette journée.

Robin, Daniele, Egzon, Théo, Samy, Enzo, Martin, Jérémy, David

L'équipe des journalistes avec dans l'ordre de gauche à droite: Robin, Daniele, Egzon, Théo, Samy, Enzo, Martin, Jérémy, David.



CAMPS POUR ENFANTS À L'ABARC

Le centre aéré se déroulera dans les locaux de l'ABARC à Vernier du **30 juin au 4 juillet 2014** pour les enfants de 7 à 11 ans.

Tarifs: CHF 65.- par semaine (repas inclus).

Association phasma

Rue Lissignol 1-3
1201 Genève
info@animuntruc.ch
(en cas d'urgence: tél. 077 445 75 97)

ABARC

Route de Vernier 151 – 1214 Vernier
abarc.ch



LIGNON EN FÊTE ET FÊTE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Rendez-vous à la salle des fêtes du Lignon **vendredi 20 juin dès 18h**. Au programme :

18h Spectacle exceptionnel de Brice Kapel

19h Spectacle musical de l'école primaire du Lignon

21h Disco pour les enfants

Différents stands de nourriture seront organisés par des associations d'Aire-Le Lignon.

SOIRÉE RAP AUX AVANCHETS

La Maison de Quartier des Avanchets organise sa deuxième soirée rap

le vendredi 13 juin de 19h à 21h30

Cet événement aura lieu à la B.à.R. – la Boîte-à-Rythme – rue Carqueron aux Avanchets. Ce sera l'occasion d'écouter et d'encourager des jeunes poètes qui fréquentent le studio d'enregistrement de la B.à.R. tout au long de l'année.

Ce concert est l'occasion de se rencontrer dans le quartier des Avanchets et d'écouter la voix de la jeunesse. Un bar sans alcool et une petite restauration vous seront proposés.

« Zyva, on vous attend! »



Ateliers d'été pour enfants à l'Espace EKA

EKA propose pour la première fois cet été trois jours d'ateliers pour enfants de 6 à 12 ans, les 15, 16 et 17 juillet.

Ces ateliers s'inscrivent dans la philosophie d'EKA qui est d'amener adultes et enfants à explorer leur rapport au monde et à eux-mêmes au travers du développement de leur créativité, de la curiosité pour de nouvelles connaissances, dans une perspective ludique et respectueuse de l'environnement. Différentes activités seront proposées et animées par des professeurs.

Improvisation-jeux de rôles:

dans cet atelier d'expression collectif les enfants participent à la création de mondes imaginaires (thèmes, situations, contes, etc.) dans lesquels ils interprètent des personnages. Chacun développe sa créativité tout en respectant les idées des autres.

Animation: Olivia Benyoussef et Sabrina Steffen, certifiées praticiennes en psychodrame (Psychodramaforum Berlin)

Cuisine et découverte des produits du terroir:

cet atelier vise à initier les enfants au goût, à l'équilibre alimentaire et à les sensibiliser à l'importance de favoriser les produits de la région. Les enfants pourront découvrir les aliments de façon ludique à travers des jeux mettant en scène leurs cinq sens.

Ce moment convivial sera également l'occasion pour eux d'apprendre à cuisiner des menus simples, équilibrés et adaptés à leurs besoins. Nous dégusterons tous ensemble les plats préparés. *Animation: Angela Kunz, diététicienne diplômée HES*

Bricolages autour du recyclage:

cet atelier a pour but de sensibiliser les enfants au recyclage de matières plastiques (sacs et autres) et du carton. Les enfants apprendront l'importance de recycler, réutiliser, réduire leur consommation et réinventer au travers de jeux et d'activités pédagogiques qui encouragent l'expression, la création, l'enquête et l'observation. Ils donneront une deuxième vie à ces matériaux en créant des objets divers et seront sensibilisés à des petits gestes au quotidien en faveur de l'environnement.

Animation: Lina Sandoval Plagnard, des Ateliers Tricrochet, et Maude Friat

Yoga:

dans cet atelier les enfants seront amenés à utiliser leur imagination pour créer des histoires et des jeux autour de différentes postures de yoga. Celles-ci permettent de développer la flexibilité et la force en même temps

qu'une conscience globale du corps. Des exercices de respiration et de coloriage aident à la concentration et à calmer l'esprit.

Animation: Marie-Christine Paulsen, professeur de yoga

Danse créative: les enfants seront invités à créer des tableaux et des scènes en utilisant leur corps selon l'inspiration du moment. Divers médium seront utilisés pour créer ces scènes et les danser.

Animation: Maude Friat

Initiation à la musique: au travers de la pratique de la guitare et d'écoute d'extraits musicaux choisis, l'atelier permettra aux enfants de faire une traversée éclair dans l'histoire de la musique. Invités à manipuler plusieurs types de guitare (classique, folk, manouche, électrique), les enfants seront également amenés à apprendre les toutes premières bases de l'instrument.

Animation: Marc Erwan Le Roux

Pour favoriser la dynamique de groupe, les enfants seront répartis par tranche d'âge: 6-9 ans et 10-12 ans.

Inscription pour les trois jours obligatoire. Prix: CHF 130.- pour les trois jours par enfant.

Repas et goûters inclus.

Horaires: 9h30 à 17h (accueil dès 8h).

Sur inscription, nombre de places limité.

INFO

EKA

Rue de la Coupe-Gordon-Bennett 1

1219 Le Lignon

Tél. 076 374 20 17

www.espace-eka.ch

info@espace-eka.ch



L'APECO Renard toujours présente!

Depuis quelques années, deux dossiers en particulier sont suivis par l'APECO Renard en vue d'améliorer le quotidien de nos enfants: l'état du CO Renard et la gratuité des TPG pour les élèves des cycles d'orientation. Les choses ont beaucoup bougé en ce début d'année 2014 et il est temps de faire un premier bilan.

Etat du CO Renard: Nos préoccupations face à l'état de délabrement du cycle d'orientation du Renard font que nous interpellons régulièrement les autorités cantonales et municipales sur le sujet.

Télévision, journaux, sit-in avec les enseignants du CO Renard, courriers... Comme vous avez sûrement pu le constater, l'APECO Renard se démène corps et âme pour que nous puissions trouver une solution.

Une chose est quasi certaine, il n'y aura pas de démolition/reconstruction sur le lieu même du CO. Une solution se dessinerait avec une nouvelle construction sur les terrains du Servette FC à Balexert mais les démarches n'en sont qu'au début. Il faudra encore être patient.

Dernièrement, avec l'aide des trois fédérations de parents d'élèves du canton (primaire GAPP, cycle FAPECO et post-obligatoire FAPPO), nous avons été reçus par Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat en charge du DIP.

La rencontre fut très enrichissante, aucune promesse mais à l'écoute de nos préoccupations. Nous lui avons exprimé le souhait que ce dossier devienne une priorité durant cette législature. Les parents sont en attente d'informations précises et d'un calendrier qui assurerait une meilleure anticipation.

Nous ne relâchons pas la pression et continuons à rechercher du soutien, des idées, etc.

Gratuité des transports publics: Avec l'aide de la Fédération des associations de parents d'élèves au cycle d'orientation (FAPECO), nous avons lancé, en mars 2013, une pétition pour demander la gratuité des transports publics pour les trajets maison-école et retour pour tous les élèves du cycle d'orientation.

Le 3 juin 2013, la FAPECO a déposé la pétition au Grand Conseil du canton de Genève. En deux mois, pas moins de 2172 signatures ont été récoltées par les différentes associa-

tions de parents d'élèves, cela témoignant de l'importance de ce dossier.

L'adoption de notre pétition par le Grand Conseil et son renvoi au Conseil d'Etat, lors de la séance du 29 novembre 2013, démontre l'intérêt des députés sur ce dossier et nous les en remercions.

La balle est maintenant dans le camp du Conseil d'Etat afin que nous puissions essayer de trouver, ensemble, une solution qui puisse convenir à tout le monde. Nous proposons, par exemple, que la carte d'élève tienne lieu de titre de transport et que ce document soit accepté par les TPG. C'est une première idée, parmi d'autres, que nous aimerions pouvoir partager afin de trouver la meilleure solution.

Nous avons la conviction que les enfants et les jeunes –les citoyens de demain– doivent être encouragés et habitués dès maintenant à utiliser des transports publics et à découvrir que ces derniers représentent dans le canton de Genève un moyen de déplacement efficace.

Avec cet article, nous saisissons également l'occasion pour lancer un appel à tout parent susceptible d'être intéressé par notre association et par les thèmes qui s'y traitent. Malheureusement, à la rentrée 2014-2015, l'APECO risque de disparaître si personne ne rejoint le comité. Nous vous invitons donc à venir nous rejoindre! La variété et la richesse des contacts humains, de même que le plaisir de «faire concrètement avancer les choses», sont de vrais moteurs qui nous motivent à poursuivre nos efforts.

Si des parents tiennent à nous faire part de leur soutien, idées, commentaires, n'hésitez pas à nous écrire à: *APECO Renard, case postale 459, 1214 Vernier.*

Pour le comité de l'APECO Renard: Sébastien Ruffieux, président, Nadja Mermillod, vice-présidente

Sport pour tous, tous au sport!

SPORT POUR TOUS | SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN DÈS 11H À LA PISCINE DU LIGNON

Les clubs sportifs actifs sur la ville se présentent.

Venez assister aux démonstrations et participer aux initiations de : aquagym, divers arts martiaux, badminton, cricket, cyclisme, danse, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey sur gazon, mini-tennis, natation, padel, pétanque, plongée, taï chi, tchoukball, tennis de table, tirs au but, volleyball, yoga.

Samedi soir, nocturne en musique à la piscine jusqu'à minuit trente!

Durant ce week-end l'entrée à la piscine et au minigolf, ainsi que toutes les activités proposées, sont gratuites.

Animations musicales, buvette et restauration.

Nous vous conseillons vivement les transports publics :
Bus 7, 23, 51 arrêt « Grand-Champ » et « Cité Lignon »
Bus 9 arrêt « Cité Lignon »
Programme sous réserve de modifications

INFO

Service des sports

Rte du Bois-des-Frères 30 – 1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 70
sports@vernier.ch



TOURNOI DE BASKET

L'ÉTOILE SPORTIVE VERNIER BASKET

vous convie au 13^e tournoi vétérans
16 équipes / 3 terrains
Samedi 14 juin
de 9h à 18h

au Centre sportif
du Bois-des-Frères,
Chemin de l'Ecu 22
1219 Châtelaine

Buvette
et restauration



COURS D'AQUABIKE

Faire du vélo dans l'eau : le champion toutes catégories pour brûler les graisses, raffermir le corps et éliminer efficacement la cellulite, tout en étant dynamique et ludique. Ouvert à toutes et tous car même les sportifs de haut niveau trouvent leur compte dans cette activité musculaire et cardiovasculaire intense... Et grâce à l'eau, jamais de traumatisme, ni courbature.

Inscriptions : dès le lundi 2 juin de 9h30 à 19h15 à la caisse de la piscine du Lignon.
Paiement obligatoire à l'inscription.

Piscine du Lignon

Du 30 juin au 17 juillet 2014
Lundi et mercredi à 18h et 18h45
Mardi et jeudi à 13h
Du 21 au 24 juillet 2014
Mardi et jeudi à 13h

Le prix du cours est de CHF 22.–
Entrée à la piscine non comprise.

COURS DE NATATION INTENSIF POUR ENFANTS

Des stages de cinq jours auront lieu du :

30 juin au 4 juillet et du 7 au 11 juillet 2014

à la piscine du Lignon, pour les enfants dès l'âge scolaire.

Inscriptions auprès du secrétariat du service des sports, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h
Nombre de places limité!

Prix : CHF 45.– pour cinq cours de quarante minutes (entrées à la piscine comprises).

- Cours d'initiation à 9h30
- Cours débutants à 10h10 et 10h50
- Cours moyen à 11h30
- Cours avancés à 12h10

CHANGEMENT DU SYSTÈME D'ENTRÉE DE LA PISCINE DU LIGNON

Nous informons notre aimable clientèle qu'un nouveau système d'entrée a été installé à la piscine du Lignon depuis le 10 mai.

Les clients en possession d'un abonnement ou de cartes d'entrées multiples peuvent les échanger à la caisse selon les horaires d'ouverture. Une nouvelle carte, d'une validité similaire, leur sera alors remise.

Une caution de CHF 5.– est désormais demandée pour le support de tous les abonnements, y compris les 10 entrées.



Dame de cœur et chœur de dames au Lignon

Il n'y a pas d'âge pour chanter. La preuve en est donnée avec le quatuor *L'Heure musicale* au Lignon. Pas de retraite pour ces cantatrices passionnées puisque chaque mardi, elles répètent sous la houlette professionnelle de leur directrice, Marie-Julie Blanchard, une artiste bien connue de la presqu'île verniolane.

Marie-Julie Blanchard est le genre de personne à qui nous souhaiterions tous ressembler si, par chance, nous arrivions à son âge plus que respectable. A presque 95 ans, cette dame, à l'œil vif et au sourire avenant, est resplendissante dans sa robe rouge. Tirée à quatre épingles, une broche dorée à la boutonnière, « elle en jette », comme on dit ! Et son déambulateur, qu'elle nomme avec affection « sa Jaguar », n'enlève rien à son allure fière et juvénile. La musique et surtout le chant, c'est sa passion depuis l'âge de 4 ans, et voilà bientôt cinquante ans qu'elle anime, avec ferveur, différents chœurs de femmes à Vernier.

Une longue et belle aventure !

Marie-Julie Blanchard nous reçoit presque chez elle, dans la salle à manger commune qu'abrite l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) du 50-53, avenue du Lignon, là où se trouve son appartement. Elle nous accueille chaleureusement, dispensant à tour de rôle des compliments. A elle seule, elle incarne le proverbe qui dit que « la musique adoucit les mœurs ». Dans ses bras, le résumé d'une vie bien remplie, faite de dévouement et de don de soi. Elle a là, pêle-mêle, des photos, des affiches de concerts et des lettres de remerciements. Tout commence en 1967, lorsqu'elle crée son premier chœur de dames, le groupe vocal Les Colombes du Lignon. L'originalité de l'ensemble, composé d'une trentaine de femmes, c'est qu'il est formé en grande partie de retraitées. Durant trente-cinq années, Les Colombes se produisent pour le bonheur de tous, sous

la baguette magique de Marie-Julie Blanchard, lors de manifestations et même à la télévision. Notre cheffe d'orchestre reçoit, à l'occasion du vingtième anniversaire du groupe vocal en 1987, le « Mérite verniolan », pour son travail artistique exceptionnel.

Pas d'âge pour chanter !

Mais son parcours musical ne s'arrête pas là : lorsque le groupe vocal se dissout, on l'approche pour reprendre la direction d'un quatuor. C'est ainsi que, depuis neuf ans, notre cantatrice dirige *L'Heure musicale*, un ensemble vocal composé de quatre dames, âgées de 68 à 91 ans. « Ce sont des jeunes filles, c'est mon pensionnat », nous glisse Dame Blanchard avec malice. Chaque mardi, entre 15h30 et 17h30, Mesdames Andrée Franchino, Erzi Mekkey, Elisabeth Pitton et Micheline Mezzadonna viennent pour répéter, dans la salle à manger de l'IEPA du Lignon. A leur répertoire, des airs d'opéra, d'opérette, des chansons françaises et du gospel. Elles chantent en français, en anglais, en allemand et même en latin. Et lorsqu'on demande à notre cheffe d'orchestre si ces dames, à leur âge respectable, ont la voix qui chevrote, elle s'insurge : « Sûrement pas, elles ont des voix merveilleuses ! Il faut les entendre pour le croire. »

La musique donne de la force !

Nos cantatrices font des vocalises, placent leur voix et travaillent chaque note, même plusieurs fois de suite s'il



Marie-Julie Blanchard anime différents chœurs de femmes à Vernier.

le faut. « Ce ne sont pas des mamies qui chantent », martèle avec vigueur la directrice de *L'Heure Musicale*. Une des cantatrices, Micheline Mezzadonna, s'est mise au piano pour accompagner le quatuor. Le groupe se produit régulièrement, dans des maisons de retraite, à la fête de Noël de l'immeuble, au Club des aînés, et même à la basilique Notre-Dame à Cornavin. « Le chant, c'est la plus belle chose qui soit au monde, c'est l'approche des gens, l'amour de son prochain et surtout se faire plaisir, en faisant plaisir », conclut Marie-Julie Blanchard, dans un sourire empli de tendresse.

Judith Monfrini/Commu'Comm

Rencontre Café-Croissants

Café, thé et croissants offerts



Cette rencontre s'adresse aux habitant-e-s des Avanchets dès 50 ans.

Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos ami-e-s.

Elle est organisée par le groupe de préparation des Rencontres Café-Croissants des Avanchets, la Maison de Quartier des Avanchets, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Renseignements :
service de la cohésion sociale
tél. 022 306 06 70

A Châteline-Balexert
Mercredi 11 juin
de 9h30 à 11h
Centre de Quartier
de Balexert
Av. de Crozet 31
1219 Châteline
« Arnaques en tous genres,
comment les éviter ? »
Arnaques par Internet, par
téléphone, à domicile et dans
les lieux publics... la police
municipale de Vernier et les
îlotiers de la gendarmerie
cantonale répondront à vos
interrogations.

Repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ?
BénéVernier vous invite à partager un repas convivial !

Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Ch. de Champ-Claude 7 :

Jeudi 5 juin 2014
Jeudi 19 juin 2014
Jeudi 3 juillet 2014

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13 :

Jeudi 12 juin 2014
Jeudi 26 juin 2014



ARCADES AVENDRE
Surfaces de 25 m² à 258 m²

Un développement et une construction IMPLÉNIA.

Rue de la Coupe Gordon-Bennett 1-4 Lignon

Situation idéale pour des boutiques, coiffeurs, professions médicales, épicerie fine etc...

Prix CHF 4'090.-/m² en état brut. Dépôts et parkings à vendre.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE EN EXCLUSIVITÉ :

PILET & RENAUD

Thierry Gaillard
thierry.gaillard@pilet-renaud.ch
+41 22 322 92 24

COMPTOIR IMMOBILIER

Enrico Cesaretto
cesaretto@comptoir-immo.ch
+41 22 319 88 30



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :
Lu-Ve: 8h-19h
Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

PHARMACIE VIEUX VILLAGE

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisés: homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.

- Vaccinations**
Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

- Cosmétique**
Pupa – Occitane
Mavala – Avène

- Produits vétérinaires**

- Carte de fidélité**
Cumulez vos points pour de nombreux avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour nos patients: **CHF 38.-** au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc gratuites

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

PHIL DECORATIONS - RENOVATIONS

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS BETON CIRÉ

Gestion de chantier - Expertise
Petite menuiseries

Ph. MULLER
28 ch. de Poussy, 1214 Vernier

FIXE : 022 534 13 35
MOBILE : 079 219 96 95

phmuller@infomaniak.ch

ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 pleine page	CHF	1000.-

communication@vernier.ch
Tél. 022 306 06 20

Mai

Mercredi 28 mai – Répétition générale de l'OSR au Victoria Hall à 10h.

Samedi 31 mai – Cours vélo à l'école des Ranches de 9h à 12h.

Samedi 31 mai – Vide-grenier dans le préau de l'école et le parc des Libellules de 9h à 18h.

Samedi 31 mai – *Concours*: mise en terre des plantons au Centre d'entretien de 10h à 12h.

Juin

Dimanche 1^{er} juin – Vide-caves sur l'esplanade entre les deux Tours du Lignon de 9h à 17h.

Du 2 au 27 juin – Atelier de tournage sur bois *Au tour et Alentour... Le Retour* à la MACAV.

Du 3 au 14 juin – Exposition des projets du *Concours Secteur L Châtelaine-Concorde*.

Mardi 3 juin – Grillades à la Maison de quartier d'Aire-le-Lignon de 19h à 22h.

Mercredi 4 juin – Répétition générale de l'OSR au Victoria Hall à 10h.

Mercredi 4 juin – Collecte de sang des Samaritains de Vernier à l'école de Vernier-Place de 15h30 à 19h30.

Jeudi 5 juin – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Vendredi 6 juin – *Les Cosaques de Russie* à la salle des fêtes du Lignon à 20h.

Samedi 7 juin – Rendez-vous citoyen à la Mairie de Vernier de 9h à 12h.

Samedi 7 juin – Cours de vélo à l'école des Libellules de 9h à 12h.

Mercredi 11 juin – Rencontre Café-Croissants «Arnaques en tout genres, comment les éviter?» au Centre de Quartier Balexert de 9h30 à 11h.

Du 12 juin au 13 juillet – Mondial 2014 diffusé sur écran géant place du Lignon.

Jeudi 12 juin – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 13 et samedi 14 juin – *L'Odyssée* à la salle des fêtes du Lignon à 20h.

Vendredi 13 juin – Soirée rap à la Maison de Quartier des Avanchets de 19h à 21h30.

Samedi 14 et Dimanche 15 juin – Sport pour tous à la piscine Lignon dès 11h.

Samedi 14 juin – 13^e tournoi des vétérans au centre sportif du Bois-des-Frères de 9h à 18h.

Samedi 14 juin – 30^e anniversaire de l'EVE Avanchets au stade de foot Avanchets-Jura dès 11h.

Samedi 14 juin – Atelier de résolution non-violente des conflits à la Maison de Quartier Aire-le-Lignon de 14h à 18h.

Dimanche 15 juin – Repas des «Joyeux Dimanches!» au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Dimanche 15 juin – *L'Odyssée* à la salle des fêtes du Lignon à 18h.

Dimanche 15 juin – Brunch du Printemps à la MQJR Châbal de 19h à 22h.

Mercredi 18 juin – Grillades à la Maison de Quartier d'Aire - Le Lignon de 19h à 22h.

Mercredi 18 juin – Fête de fin d'année *Viens faire un tour à la fête foraine du coin* dès 14h.

Jeudi 19 juin – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 19 juin – Fête de l'accordéon schwytois à la bibliothèque de Châtelaine de 17h à 18h.

Vendredi 20 juin – Vernissage de l'exposition Louis Gustave Bettoni à la Maison Chauvet-Lullin de 18h à 20h30.

Vendredi 20 juin – Lignon en fête et fête de l'école primaire à la salle des fêtes du Lignon dès 18h.

Samedi 21 juin – Prêt en musique avec *Prohibition's Goove* à la bibliothèque des Avanchets de 10h30 à 12h.

Mardi 24 juin – Séance du Conseil municipal à 20h30.

Jeudi 26 juin – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 27 juin – Fête des Promotions à l'école des Ranches.

Du 30 juin au 4 juillet – Camps pour enfants à l'ABARC.

Du 30 juin au 4 juillet – Cours de natation intensifs pour enfants à la piscine du Lignon de 9h30 à 16h.

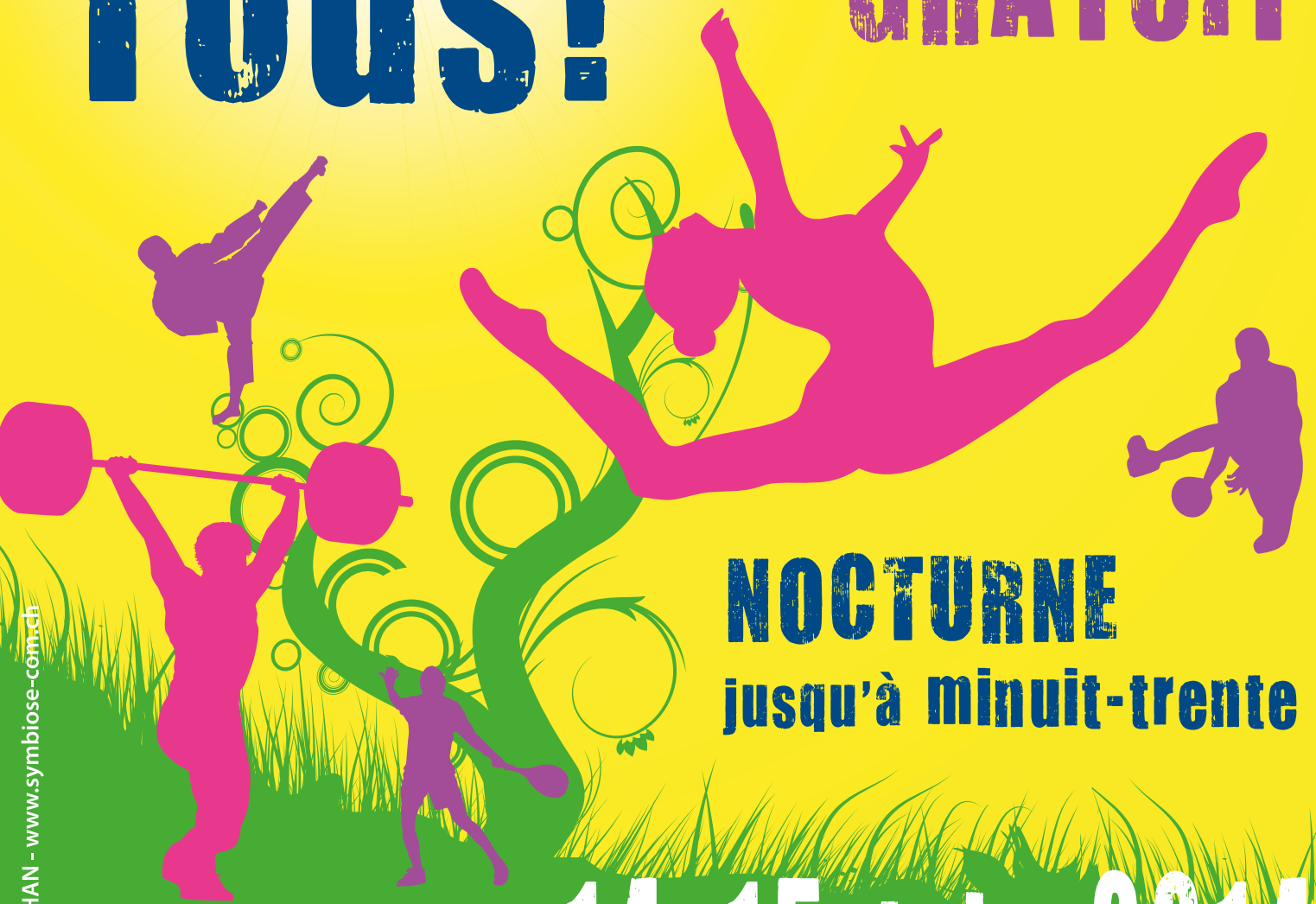
Du 30 juin au 17 juillet – Cours d'aquabike à la piscine du Lignon les lundi et mercredi de 18h à 18h45 et les mardi et jeudi à 13h.

Jeudi 3 juillet – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Sports pour Tous!

Piscine
du Lignon
GRATUIT



NOCTURNE
jusqu'à minuit-trente !

Week-end du **14-15 juin 2014**
avec animations musicales

Graphisme: Vinh PHAN - www.symbiose-com.ch

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Service des sports

T. 022 306 07 70
sports@vernier.ch
www.vernier.ch